

17
NOV
2025

AVIS-
RAPPORT

Evaluation de la politique régionale en matière d'orientation professionnelle : impacts sur la formation et l'emploi.

Orientation, reconversion, mobilités, transitions professionnelles des publics adultes en Île-de-France



SOMMAIRE

AVIS

Préambule

Recommandation 1 : Mettre en œuvre un service de proximité dans la première région de France en termes d'emplois

Recommandation 2 : Renforcer la coordination et l'accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des nouvelles politiques régionales

Recommandation 3 : Améliorer les systèmes d'information sur la formation

Recommandation 4 : Privilégier l'accompagnement à l'orientation par les acteurs spécialisés

Recommandation 5 : Contribuer au développement du CEP en Île-de-France pour les actifs

Recommandation 6 : Confirmer le rôle du CEP en entrée de toute démarche d'orientation

Recommandation 7 : Sécuriser et fluidifier les parcours professionnels et soutenir la mobilité choisie des personnes en activité

Recommandation 8 : Valoriser et promouvoir l'orientation des publics en situation de handicap

Recommandation 9 : Renforcer la dimension plateforme d'orientation pour tous du site Oriane Info

Recommandation 10 : Intégrer davantage les branches professionnelles dans la promotion de leurs métiers et de leurs dispositifs d'orientation en Île-de-France

Recommandation 11 : Développer les études et les évaluations sur l'orientation des adultes en Île-de-France

Recommandation 12 : Valoriser davantage l'orientation tout au long de la vie

RAPPORT

Introduction

01. Dispositifs et publics de l'orientation des adultes

Les actifs

Les demandeurs d'emploi

La formation professionnelle continue

Les visiteurs des Cités des Métiers

Les salariés de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

02. Le cadre législatif et conventionnel de l'orientation

La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles

La convention Carif-OREF

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023

L'OTLV en Europe

03. Les acteurs de l'orientation

Coordination des acteurs – le SPRO

04. Oriane, agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation : objectifs et moyens

La démarche originale de la promesse républicaine

Budget d'Oriane

Actions de l'agence Oriane

L'accompagnement Oriane

05. Le site Oriane.info

La fréquentation du site d'Oriane

Les utilisateurs d'Oriane

06. Information sur les métiers et coordination avec les branches

Les dispositifs des branches professionnelles pour l'orientation

L'orientation en faveur de l'attractivité des métiers

La représentation des métiers

Valoriser l'orientation tout au long de la vie

Valoriser l'immersion et l'expérimentation du travail sous toutes ses formes

La mise à disposition des professionnels

07. Observation et évaluation de l'orientation en Île-de-France

L'évaluation du CEP sur le territoire francilien

L'observatoire de l'Institut Paris Région

L'évaluation de la politique publique régionale de l'orientation

Des bilans internes quantitatifs et qualitatifs des actions d'Oriane

08. Annexes

Annexe 1 : Contexte légal et règlementaire

Annexe 2 : Publications (extraits)

Annexe 3 : Illustrations

Annexe 4 : Témoignages

Annexe 5 : Liste des membres de la commission

Annexe 6 : Remerciements

Annexe 7 : Glossaire

Annexe 8 : Bibliographie

**AVIS N°
2025-10**

Evaluation de la politique régionale en matière d'orientation professionnelle : impacts sur la formation et l'emploi

**Orientation, reconversion, mobilités, transitions
professionnelles des publics adultes en Île-de-France**

Avis n° 2025-10

Présenté au nom de la commission Emploi, formation et parcours professionnels par la rapporteure Anne Sophie DE BOULOIS et Philippe LENGRAND, président.

17 novembre 2025



La présidente
Valérie MULLER



Cet avis a été adopté :

Suffrages exprimés : 149

Pour : 139

Contre : 9

Abstentions : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Préambule

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » :

- renforce les missions des conseils régionaux en matière d'orientation des publics adultes (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi) ;
- conforte leur rôle de coordination au sein du service public régional d'orientation (SPRO) pour l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, et les débouchés professionnels,
- individualise les parcours de formation, en renforçant l'importance de l'orientation tout au long de la vie.

Le 28 mai 2019, la Région a adopté par délibération sa stratégie régionale pour une information et une orientation tout au long de la vie.

Les trois axes d'action étaient :

- Optimiser la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des publics
- Créer un réseau régional de l'orientation auprès des franciliens
- Innover au service de l'orientation par l'expérimentation de nouvelles pratiques et de nouveaux outils.

La Région s'est appuyée sur deux outils transversaux pour mettre en œuvre sa stratégie : le portail Oriane.info, lancé en 2018, et l'agence Oriane pour l'orientation l'emploi et la formation en 2022.

Le Ceser a adopté un avis relatif à la politique régionale pour une information et une orientation tout au long de la vie le 12 décembre 2019.

Le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle) 2022-2027, approuvé par le Conseil Régional le 30 mars 2023 a confirmé les orientations stratégiques précédentes dans son chapitre 2 « Renforcer l'efficacité du Service Public de l'Orientation » :

- Organiser la coordination des acteurs de l'orientation ;
- Assurer une plus grande lisibilité du service offert aux franciliens ;
- Favoriser l'information sur les métiers, la formation et les emplois ;
- Accompagner les professionnels de l'orientation ;
- Renforcer les mesures en faveur de l'orientation des personnes en situation de handicap.



Depuis 2019, le paysage régional de l'orientation a profondément évolué :

A l'échelle régionale :

- Le Carif Oref Défi Métiers (septembre 2022) a été dissout et ses missions ont été internalisées en janvier 2023 au sein de l'Institut Paris Région ;
- L'Agence Régionale de la promesse républicaine a été créée en janvier 2023 (Oriane) ;
- La Région a créé le revenu jeune actifs (RJA) pour orienter les jeunes vers des formations sur les métiers en tension à la suite du contrat d'engagement jeunes (CEJ) créé au plan national ;
- De nouveaux modes de contractualisation de la Région avec les missions locales ont été mis en œuvre ;

A l'échelle nationale :

- La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a modifié l'âge de départ en retraite ;
- France Travail et France Compétences ont reconfiguré le service public de l'emploi ;
- De nouveaux opérateurs de compétences (OPCO) ont été créées en 2018 ;
- Transitions Pro a été installée en 2020 en lieu et place du Fongecif.
- La loi Plein emploi mise en œuvre en 2024 prévoit l'inscription obligatoire à France Travail des allocataires du RSA et de leur conjoint en vue de l'accomplissement d'un parcours d'insertion ;

C'est pourquoi il convient, six ans après l'adoption de la stratégie régionale :

- d'examiner et d'interroger la mise en œuvre de la politique régionale de l'orientation auprès du public adulte des demandeurs d'emploi, actifs et personnes en reconversion et en formation, et des employeurs et acteurs de l'orientation ;
- de tracer les impacts de la politique régionale de l'orientation des adultes en Île-de-France sur la formation et l'emploi
- de formuler des propositions d'amélioration de la politique régionale de l'orientation.

les missions locales ont été mis en œuvre ;

d'emploi, actifs et personnes en reconversion et en formation, et des employeurs et acteurs de l'orientation ;

- de tracer les impacts de la politique régionale de l'orientation des adultes en Ile de France sur la formation et l'emploi
- de formuler des propositions d'amélioration de la politique régionale de l'orientation.



Pour rendre son avis, la Commission emploi a notamment approfondi les points suivants :

- Les dispositifs et publics de l'orientation des adultes ;
- Le cadre législatif et conventionnel de l'orientation ;
- Les acteurs de l'orientation ;
- Les objectifs et moyens de l'agence Oriane avec un focus sur le site Oriane.info ;
- L'information sur les métiers et la coordination avec les branches ;
- L'analyse et l'évaluation de l'orientation en Île-de-France



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Émet l'avis
Suivant

SOMMAIRE

AVIS

Préambule

Recommandation 1 : Mettre en œuvre un service de proximité dans la première région de France en termes d'emplois.

Recommandation 2 : Renforcer la coordination et l'accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des nouvelles politiques régionales.

Recommandation 3 : Améliorer les systèmes d'information sur la formation.

Recommandation 4 : Privilégier l'accompagnement à l'orientation par les acteurs spécialisés.

Recommandation 5 : Contribuer au développement du CEP en Île-de-France pour les actifs.

Recommandation 6 : Confirmer le rôle du CEP en entrée de toute démarche d'orientation.

Recommandation 7 : Sécuriser et fluidifier les parcours professionnels et soutenir la mobilité choisie des personnes en activité.

Recommandation 8 : Valoriser et promouvoir l'orientation des publics en situation de handicap.

Recommandation 9 : Renforcer la dimension plateforme d'orientation pour tous du site Oriane Info.

Recommandation 10 : Intégrer davantage les branches professionnelles dans la promotion de leurs métiers et de leurs dispositifs d'orientation en Île-de-France.

Recommandation 11 : Développer les études et les évaluations sur l'orientation des adultes en Île-de-France.

Recommandation 12 : Valoriser davantage l'orientation tout au long de la vie.

Recommandation 01.

Mettre en œuvre un service de proximité dans la première région de France en termes d'emplois

L'Île-de-France concentre plus de 6 millions d'actifs¹, sur une diversité de métiers et de niveaux de qualification et 1 million de demandeurs d'emploi (dont près de 400 000 partiellement actifs mais néanmoins en recherche), une volumétrie massive qui rend les outils de l'information plus difficiles à mettre en œuvre.

L'orientation est une compétence partagée voire fragmentée, avec des dispositifs nombreux et diversifiés tels que le CEP (Conseil Evolution Professionnelle), le PTP (Projet de Transition Professionnel), la Démission Reconversion, ou la Prévention Usure Reconversion, et une prise en charge massive par des opérateurs nationaux puissants et structurés au côté desquels doit émerger la mission régionale de garantir une information à l'orientation accessible, complète et objective.

Pour mettre en œuvre un service de proximité en Île-de-France, le CESER préconise :

- **D'utiliser massivement les réseaux d'acteurs notamment nationaux qui disposent d'une quantité importante de sites, relais, agences et maillent le territoire, notamment pour les publics qui ne sont pas en mesure d'utiliser les outils numériques.**
 - Il serait judicieux de reprendre et améliorer la cartographie de l'orientation et de lui adjoindre des explications du type « Quel public pour quel opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ? ». Cette cartographie réfléchie pourrait accueillir des acteurs associatifs labellisés par la Région.

¹ 6.2 Millions d'actifs de 15 à 64 ans dont près de 5.5 millions d'actifs en emploi. Source recensement INSEE 2021

- L'agence Oriane pourrait proposer à tous ces acteurs du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), en particulier ceux qui maillent physiquement les territoires, un repérage visible de la question de l'orientation, et une signalétique Orientation pour tous affirmant la vocation universelle des dispositifs.
- De s'appuyer sur des outils numériques adaptés, ergonomiques et largement promus pour être accessibles et utilisables à l'ensemble des franciliens potentiellement concernés par l'orientation professionnelle.



Recommandation 02.

Renforcer la coordination et l'accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des nouvelles politiques régionales

La succession des textes législatifs, la nécessaire proximité territoriale, la masse des publics concernés, le nombre d'acteurs en charge d'une partie de la question, dessinent un paysage d'interlocuteurs fragmenté dont les missions sont peu lisibles pour le grand public ciblé mais aussi pour les professionnels.

A cela s'ajoute en Île-de-France des choix et des orientations politiques qui impactent les acteurs et les outils de l'orientation régionale :

- la modification et la réduction du financement régional des Missions Locales,
 - la remise en cause des Espaces Dynamiques d'Insertion - EDI,
 - le transfert des moyens du CARIF et du système d'information sur les formations (Dokelio) et du site de coordination DefiMétiers,
 - le remplacement du CREFOP Île-de-France très impliqué jusqu'en 2021 sur l'orientation, par le CRPE plus axé sur la problématique de l'emploi,
 - la suppression en cours d'année de l'Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi laissant sans solution des projets de reconversion bien élaborés,
 - et la non-signature du PRIC pour 2025 induisant une année blanche pour la formation professionnelle.
- **Le Service Public de l'orientation doit s'inscrire dans la continuité d'une durée longue, avec des outils pérennes, stables, propre à garantir la mise en cohérence de tous les acteurs. C'est à cette condition que la mission régionale de coordination peut être optimisée.**

- A ce titre, le CESER recommande de garantir au sein du Comité régional pour l'emploi (CRPE) le maintien des missions précédemment exercées par la commission SPRO du CREFOP, et d'éviter une redondance entre l'animation SPRO au niveau des bassins d'emploi et la mise en place des Comité Locaux pour l'Emploi (CLPE).
- Le CESER prend note de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) qui demande la création d'une commission Orientation Formation qui n'existe pas en Île-de-France dans la version initiale du CRPE.



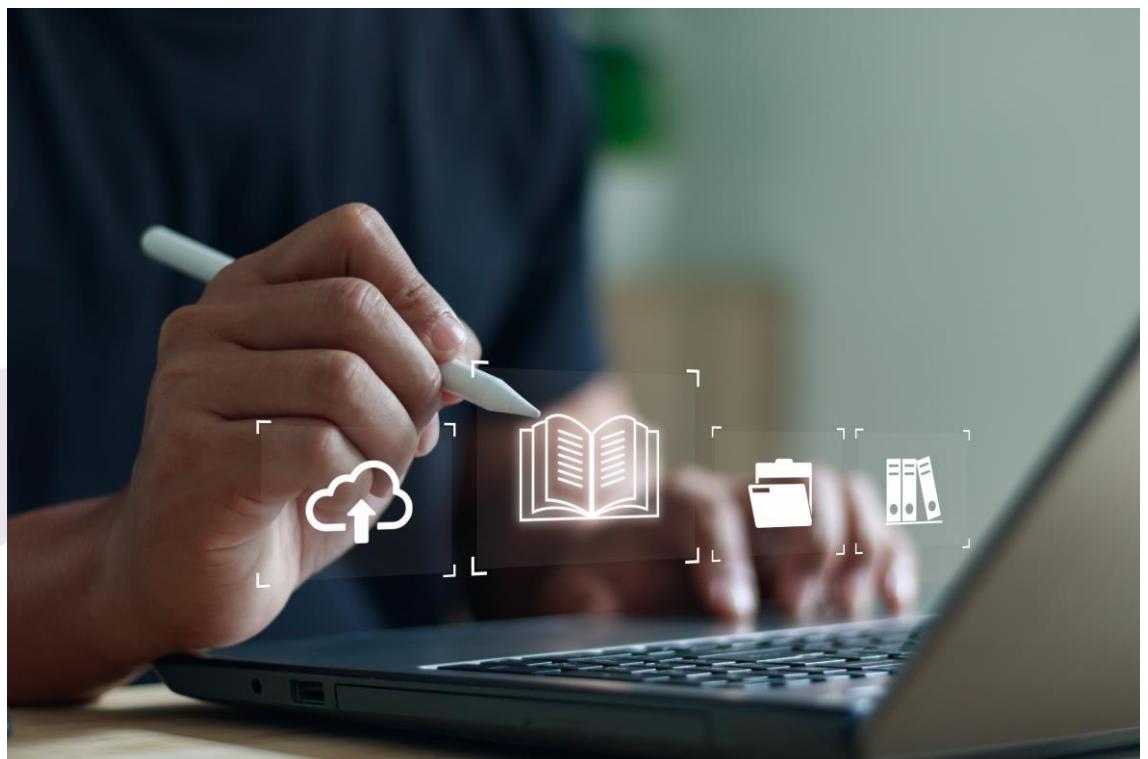
Recommandation 03.

Améliorer les systèmes d'information sur la formation

Donner à tous les acteurs (grand public et professionnels) l'accès à l'offre de formation devrait être une priorité à l'heure où le service public de l'emploi coordonne ses pratiques, diagnostics et données.

Pour l'orientation cela doit signifier une amélioration des informations à jour sur toutes les formations disponibles en région : actuellement présente sur Dokelio, sur Île-de-France Formation - après disparition programmée d'Oriane Form Pro, en prenant en compte l'existence largement consultées de Ouiform du réseau pour l'emploi et Trouver ma formation (France Travail). Pour les prescripteurs, les conditions d'inscriptions, et de suivi des formations doivent également être accessibles et actualisées.

- **Le CESER suggère de consolider les informations sur l'offre de formation en région Île-de-France, ainsi que l'accès aux inscriptions et aux conditions de suivi des formations.**



Recommandation 04.

Privilégier l'accompagnement à l'orientation par les acteurs spécialisés

L'agence Oriane s'est donnée pour mission l'accompagnement d'un public spécifique (jeunes de 18 à 30 ans en décrochage) mais l'équipe réduite n'a pu recevoir à date que 250 personnes pour un bilan de projet professionnel, ce qui représente un résultat faible au regard des 560 000 entrées du seul CEP en Île-de-France.

Les 95 conseillers d'Avenir Actifs, les 95 conseillers de Transitions Pro, mais aussi les conseillers France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, également opérateurs du CEP effectuent cet accompagnement à l'orientation, spécifiquement adapté pour les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap.

Pour des actions d'« aller-vers » également, il semble impératif de s'appuyer sur les réseaux existants tels que les Missions Locales, actives auprès jeunes publics les plus éloignés et qui, de plus, enrichissent cet « aller-vers » d'un volet numérique sur les réseaux sociaux.

- Le CESER propose que l'accompagnement à l'orientation de l'agence Oriane se concentre sur le numéro vert, efficace et accessible pour tous les publics, et qui redirigerait vers les dispositifs d'accompagnement dédiés de chaque public.

Recommandation 05.

Contribuer au développement du CEP en Île-de-France pour les actifs

Si la démarche de l'orientation est cruciale pour les demandeurs d'emploi, qui sont presque la moitié à en faire usage, elle reste néanmoins trop marginalement mise en œuvre par les actifs en poste.

Sur les 5 335 027 actifs franciliens en poste, moins de 30 000 s'engagent dans un CEP (via Avenir Actifs) alors que d'après le baromètre de la formation et de l'emploi, publié en février 2024², 1 actif francilien sur 2 envisage une reconversion professionnelle et 2 franciliens sur 10 planifient une reconversion dans les deux années à venir. Le CEP est insuffisamment connu, insuffisamment promu, et trop peu activé, notamment pour les mal employés, sous employés, et auprès des salariés entrés en 1re qualification et souhaitant progresser, et les salariés en usure professionnelle dans leur métier ou entreprise actuelle.

Contribuer à l'amélioration de la notoriété du CEP auprès des actifs permettrait à la région Île-de-France de compenser son absence relative du champ de l'orientation adulte.

Cette communication doit associer les entreprises et les DRH auxquelles incombent une responsabilité de formation et d'évolution de leurs salariés.

Le Rapport annuel de la mission de suivi du CEP en région Île-de-France est riche en propositions pour promouvoir le CEP notamment auprès du public que l'action régionale doit toucher. Parmi ces propositions du Rapport CEP : changer les mentalités en désacralisant le mot "reconversion" et en autorisant les micromobilités ; un kit de communication pour les prescripteurs ; une campagne d'affichage dans les lieux publics (bibliothèques, mairies, cabinets médicaux, kiosques) ; un kiosque CEP dans les salons professionnels et d'orientation.

- **Le CESER demande que le CEP bénéficie d'une meilleure visibilité sur le site Oriane rénové pour contribuer à sa notoriété et à sa mise en œuvre par les actifs franciliens.**

² Source Rapport CEP juin 2024 Transitions Pro Île-de-France

Recommandation 06.

Confirmer le rôle du CEP en entrée de toute démarche d'orientation

Les opérateurs des dispositifs de reconversion (Transitions Pro, France Travail, Avenir Actifs) reconnaissent l'effet bénéfique des CEP préalables à toute démarche d'orientation.

Il en va de même pour les formations. Le CEP a toute sa place en amont pour valider une formation au même titre et même en parallèle d'une période d'immersion qui pourra confirmer la motivation, la nécessité et le bénéfice d'une formation.

Le CEP gagne donc à être valorisé auprès du public, mais aussi des OPCO et des organismes de formation qui y trouvent avantage pour valider la maturité et la faisabilité des projets, sécuriser les demandes de formation, éviter les ruptures et les surcoups liés à l'accompagnement de stagiaires mal informés.

La région qui est un acteur majeur de la formation a tous les atouts pour cela. Cependant pour que le CEP joue pleinement son rôle dans les parcours d'orientation, il faut qu'il soit anticipé et intervienne le plus tôt possible. D'où l'importance de sa notoriété auprès des actifs, notamment, qui doivent pouvoir s'en saisir d'eux même et non pas le découvrir après des mois de montage de leur projet.

➤ A l'instar de l'ensemble des acteurs de l'orientation, le CESER préconise de promouvoir le Conseil en Evolution Professionnelle en amont des démarches d'orientation pour sécuriser les démarches de mobilité professionnelle.



Recommandation 07.

Sécuriser et fluidifier les parcours professionnels et soutenir la mobilité choisie des personnes en activité

Soutenir toutes les formes d'évolutions professionnelles (mobilité, transitions, reconversions, progressions, bifurcations) facilite l'entrée en emploi des plus jeunes, des personnes les moins qualifiées ou les plus éloignées de l'emploi.

Il s'agit de faire connaître et promouvoir auprès des actifs en demande d'orientation, le recours au CEP et les 5 Dispositifs de Transitions Pro : le PTP (Projet de Transition Professionnelle qui favorisent 150 métiers jugés prioritaires sur le territoire), la VAE, les transitions collectives avec Transco et Transco mobilité ; la Démission Reconversion (pour projet personnel avec allocation chômage) ; Clea qui permet d'évoluer; les dispositifs nés en 2024 d'accompagnement de l'usure professionnelle (PUR et FIPU), les Bilan de compétences (BDC) et les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

La Région Île-de-France pourra ainsi réaffirmer la double temporalité de l'orientation : le court terme pour les questions d'emploi avec le réseau pour l'emploi et le long terme pour la progression et la construction des projets de vie individuels avec le CEP, les transitions, la VAE et la création d'entreprise.

L'exemple des métiers porteurs de la filière énergétique illustre la nécessaire articulation entre la réponse aux besoins de recrutements de court terme et l'accompagnement individualisé à moyen terme. En effet le secteur doit anticiper le recrutement de 10 000 profils chaque année, à tous les niveaux sur le territoire national : des emplois immédiats de personnes formées et disponibles et des emplois programmés de personnes à orienter et/ou à former dans un délai plus long.³

- Le CESER souhaite que la politique régionale valorise toutes les formes de mobilité professionnelle à tout moment de la vie active afin de répondre aux besoins d'emploi de court terme comme aux besoins d'orientation individuelle de plus long terme.

³ Source FEDENE - fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement <https://fedene.fr/nous-reussirons-la-decarbonation-grace-aux-nouveaux-metiers-de-lenergie/>

Recommandation 08.

Valoriser et promouvoir l'orientation des publics en situation de handicap

22 658 personnes en situation de handicap sont accompagnées en CEP sur l'ensemble des opérateurs (dédiés aux actifs comme aux demandeurs d'emploi) en Île-de-France, dont 6 593 personnes accompagnées par Cap Emploi.

Les BOETH (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) représentent 4% des entrées en CEP mais 6.2% des demandeurs d'emploi⁴ , dont 50% en situation de chômage de longue durée.

Moins d'un tiers des employeurs publics et privés assujettis à l'OETH respectent leur obligation légale.

L'emploi des personnes en situation de handicap est un objectif constamment réaffirmé de la politique régionale (CPRDFOP).

Etant donné l'extrême diversité des situations de handicap (physiques, mentaux, visibles et invisibles, acquis ou innés etc.), seul un accompagnement à l'orientation individualisé permet de répondre aux problématiques bien spécifiques de chacun. L'accompagnement auprès des personnes en orientation doit se doubler d'une incitation locale renforcée auprès des employeurs. La prolongation de campagnes nationales de déstigmatisation telles que « Les compétences d'abord » et le développement d'actions de sensibilisation auprès des employeurs semble pertinente.

Le site Oriane.Info pourrait relayer toutes les informations disponibles pour l'orientation professionnelle des personnes en situation de handicap et valoriser les dispositifs dédiés au handicap tels que Handiwork financés par France Travail dans le domaine de la restauration rapide, de la grande distribution ou Hanvol (dans l'aéronautique) qui favorise, par la formation en alternance, l'inclusion des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans l'industrie aéronautique, spatiale et le transport aérien en proposant chaque année un dispositif d'insertion via une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

⁴ Source Transitions Pro – Rapport sur le CEP juin 2024

Oriane.info pourrait également valoriser les expériences constructives réussies de reconversion de personnes en situation de handicap et promouvoir les initiatives du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique⁵ ou celle de la FDMC (Fédération des matériaux de construction) qui a mis en place un EDEC (Engagement pour des Développement de l'Emploi et les Compétences) qui a pour principe de proposer aux salariés des secteurs du BTP qui seraient déclarés inaptes, de bénéficier d'un programme de transition vers ceux de la vente de matériaux.

- **Le CESER invite la Région à renforcer sa participation active à toutes les initiatives, campagnes et exemples constructifs favorables à l'orientation des publics en situation de handicap.**



⁵ Handicap Invisible - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique – Guide de l'accompagnant - Mars 2023

Recommandation 09.

Renforcer la dimension plateforme d'orientation pour tous du site Oriane Info

Le site Oriane semble être sous utilisé par les acteurs de l'orientation et de la formation. Ils citent plus volontiers Diagorient, le CIDJ, France Travail...

- Oriane conçu à l'origine pour les collégiens, lycéens et leurs parents contient encore trop peu d'informations sur les acteurs de l'orientation des adultes.
- L'information sur les métiers reste insuffisamment présente et trop peu diversifiée, notamment par exemple les métiers de la transition énergétique et de l'environnement.

Loin d'être un guichet unique de l'orientation, Oriane n'est pas non plus un portail d'entrée ou une plateforme d'où rebondir.

- **Le CESER invite la Région à faire converger sur son site Oriane.info les multiples sites et plateformes existantes dans un objectif pluridisciplinaire, de cohérence et d'efficacité. Cette évolution rendrait l'outil pleinement fonctionnel dans une logique territoriale francilienne en faveur de l'orientation, la formation, le recrutement, l'attractivité.**
- **Le CESER salue le lancement de deux appels à projets de la Région en 2024 :**
 - L'orientation des franciliens tout au long de la vie consacré notamment la découverte des métiers y compris pour les actifs en transition professionnelle et les demandeurs d'emploi, et l'accompagnement de projets d'orientation tout au long de la vie avec une attention particulière portée aux publics prioritaire et/ou spécifiques.
 - Le développement d'un intelligence artificielle générative dédiée spécifiquement à l'orientation et la formation tout au long de la vie.

- **Le CESER sera vigilant sur la capacité de ces nouveaux appels à projets à enrichir la plateforme Oriane et appelle la Région à en faire l'évaluation.**
- **Le CESER reste attaché à l'accompagnement humain à l'orientation qui doit conserver toute sa place dans la communication régionale.**

Recommandation 10.

Intégrer davantage les branches professionnelles dans la promotion de leurs métiers et de leurs dispositifs d'orientation en Île-de-France

Les branches professionnelles développent des outils d'orientation, d'accompagnement et d'attractivité vers leur métiers : témoignages de professionnels, représentation de parcours formation-emploi, dispositifs spécifiques de mobilité par l'orientation ont leur place dans la promotion d'une orientation pour tous. Les treize OPCO de l'ensemble des branches ont mis en place de nombreux outils (événements, salons) et solutions pour répondre aux contraintes d'attractivité et d'orientation, pour reconvertis des salariés qui seraient devenus inaptes, proposer des transitions collectives vers des secteurs en tension.

Exemples d'outils d'orientation des branches professionnelles :

- Le portail Vigie BTP⁶, unique à l'Île-de-France, créé par les partenaires des branches du BTP et, porté par l'OPCO de branche Constructys pour répondre aux contraintes d'attractivité de métiers.
- L'EDEC (Engagement pour des Développement de l'Emploi et les Compétences) de la FDMC (Fédération des matériaux de construction) propose aux salariés des secteurs du BTP qui seraient déclarés inaptes de bénéficier d'un programme de transition vers ceux de la vente de matériaux.

La mise en relation avec des professionnels disposés à s'entretenir de leur métier est une excellente piste déjà proposée par Oriane. Elle mérite d'être déployée sur davantage de métiers pour devenir un véritable outil d'orientation.

⁶ <https://www.vigiebtp-idf.fr/>

L'immersion, également largement soutenue par les acteurs de l'emploi via le site Immersion facilitée⁷, décomplexifie et organise les mises en relation entre candidats pour une période d'observation, de confirmation d'un projet professionnel et des entreprises accueillantes.

Enfin il convient de proposer aux publics adultes des outils d'immersion virtuels traditionnellement mis à disposition des jeunes.

- **Le Ceser propose d'enrichir le site Oriane en relayant les actions et propositions des branches professionnelles et en élargissant les offres de contacts et d'immersion aux actifs.**



⁷ <https://beta.gouv.fr/startups/l-immersion-facile.html>

Recommandation 11.

Développer les études et les évaluations sur l'orientation des adultes en Île-de-France

Actuellement le Bilan du CEP réalisé par Transitions Pro est la principale source documentaire disponible sur le CEP des adultes en Île-de-France.

L'IPR s'est vu confier plusieurs études sur des domaines connexes de la formation.

L'IGRIF publie d'intéressantes données sur les formations également, mais aucune sur la jeune politique de l'orientation en Île-de-France.

Le CESER propose à la Région trois thématiques d'études à commander à l'IPR :

- Les besoins d'orientation des franciliens, leur fréquentation physique ou numérique des dispositifs régionaux existants ;
- Les parcours d'orientation types des adultes avec leurs jalons, les outils mobilisés, les freins et les suites ;
- L'attractivité professionnelle de la région Île-de-France, par exemple auprès des actifs parents, des jeunes diplômés, ou des métiers du champs éducatif, du social et médico-social en général.

Parmi les indicateurs, éventuellement à mettre en œuvre par l'IGRIF, le CESER propose :

- L'évaluation de la stratégie de prime à la formation des métiers en tension (type RJA - Revenu Jeune Actif) : recrutements dans les formations, abandons, sorties en emploi ? Quelles différences selon les filières ? Selon les niveaux de qualifications ? Selon le public ?
- Une évaluation quantitative des actions d'Oriane auprès du public des adultes actifs ou en recherche d'emploi ? : fréquentation du site, des événements ?

Également un bilan des contenus partenaires d'Oriane, notamment MyJobGlasses, de la plate-forme stages, ainsi que de la fréquentation qualitative et quantitative d'Oriane, serait souhaitable

Enfin Oriane pourrait proposer des bilans d'action détaillé par exemple sur la fréquentation quantitative ou qualitative du site, la satisfaction des bénéficiaires.



Recommandation 12.

Valoriser davantage l'orientation tout au long de la vie

La démarche de l'Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation est singulière en ce qu'elle associe la question de l'orientation tout au long de la vie et certaines problématiques de la jeunesse contemporaine (décrochage scolaire et exposition aux rixes notamment).

Cette association de l'orientation avec le travail social de l'insertion et de la prévention pourrait comporter le risque d'éloigner des dispositifs de l'orientation des publics d'actifs, et les demandeurs d'emploi adultes, sans pour autant la valoriser auprès d'autres publics en demande : seniors en besoin de reconversion, ruraux en recherche d'activité ou d'emploi, actifs mal employés ou sous employés qui veulent compléter leur activité, et faibles niveaux de qualification en quête de progression.

- **Le Ceser appelle à compléter la politique de l'orientation de la région Île-de-France par une véritable valorisation de l'orientation tout au long de la vie, telle qu'elle est énoncée par la loi du 24 novembre 2009 : permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle dans le but de sécuriser les parcours professionnels.**

RAPPORT

Evaluation de la politique régionale en matière d'orientation professionnelle : impacts sur la formation et l'emploi

**Orientation, reconversion, mobilités, transitions
professionnelles des publics adultes en Île-de-France**

SOMMAIRE

RAPPORT

Introduction

01. Dispositifs et publics de l'orientation des adultes

Les actifs

Les demandeurs d'emploi

La formation professionnelle continue

Les visiteurs des Cités des Métiers

Les salariés de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

02. Le cadre législatif et conventionnel de l'orientation

La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles

La convention Carif-OREF

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023

L'OTLV en Europe

03. Les acteurs de l'orientation

Coordination des acteurs – le SPRO

04. Oriane, agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation : objectifs et moyens

La démarche originale de la promesse républicaine

Budget d'Oriane

Actions de l'agence Oriane

L'accompagnement Oriane

05. Le site Oriane.info

La fréquentation du site d'Oriane

Les utilisateurs d'Oriane

06. Information sur les métiers et coordination avec les branches

Les dispositifs des branches professionnelles pour l'orientation

L'orientation en faveur de l'attractivité des métiers

La représentation des métiers

Valoriser l'orientation tout au long de la vie

Valoriser l'immersion et l'expérimentation du travail sous toutes ses formes

La mise à disposition des professionnels

07. Observation et évaluation de l'orientation en Île-de-France

L'évaluation du CEP sur le territoire francilien

L'observatoire de l'Institut Paris Région

L'évaluation de la politique publique régionale de l'orientation

Des bilans internes quantitatifs et qualitatifs des actions d'Oriane

08. Annexes

Annexe 1 : Contexte légal et règlementaire

Annexe 2 : Publications (extraits)

Annexe 3 : Illustrations

Annexe 4 : Témoignages

Annexe 5 : Liste des membres de la commission

Annexe 6 : Remerciements

Annexe 7 : Glossaire

Annexe 8 : Bibliographie

Introduction

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » :

- renforce les missions des conseils régionaux en matière d'orientation des publics adultes (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi) ;
- conforte leur rôle de coordination au sein du service public régional d'orientation (SPRO) pour l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, et les débouchés professionnels,
- individualise les parcours de formation, en renforçant l'importance de l'orientation tout au long de la vie.

Le 28 mai 2019, la Région a adopté par délibération sa stratégie régionale pour une information et une orientation tout au long de la vie.

Les trois axes d'action étaient :

- Optimiser la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des publics
- Créer un réseau régional de l'orientation auprès des franciliens
- Innover au service de l'orientation par l'expérimentation de nouvelles pratiques et de nouveaux outils.

La Région s'est appuyée sur deux outils transversaux pour mettre en œuvre sa stratégie : le portail Oriane.info, lancé en 2018, et l'agence Oriane pour l'orientation l'emploi et la formation en 2022.

Le Ceser a adopté un avis relatif à la politique régionale pour une information et une orientation tout au long de la vie le 12 décembre 2019.

Le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle) 2022-2027, approuvé par le Conseil Régional le 30 mars 2023 a confirmé les orientations stratégiques précédentes dans son chapitre 2 « Renforcer l'efficacité du Service Public de l'Orientation » :

- Organiser la coordination des acteurs de l'orientation ;
- Assurer une plus grande lisibilité du service offert aux franciliens ;
- Favoriser l'information sur les métiers, la formation et les emplois ;
- Accompagner les professionnels de l'orientation ;
- Renforcer les mesures en faveur de l'orientation des personnes en situation de handicap.

Depuis 2019, le paysage régional de l'orientation a profondément évolué :

A l'échelle régionale :

- Le Carif Oref Défi Métiers (septembre 2022) a été dissout et ses missions ont été internalisées en janvier 2023 au sein de l'Institut Paris Région ;
- L'Agence Régionale de la promesse républicaine a été créée en janvier 2023 (Oriane) ;
- La Région a créé le revenu jeune actifs (RJA) pour orienter les jeunes vers des formations sur les métiers en tension à la suite du contrat d'engagement jeunes (CEJ) créé au plan national ;
- De nouveaux modes de contractualisation de la Région avec les missions locales ont été mis en œuvre en 2024 ;
- En 2024 également, des appels d'offres concernant les publics auparavant gérés par les Espaces dynamiques d'insertion (EDI) ont été lancés ;
- La suppression au cours de l'année 2024 du dispositif d'Aide Individuelles Régionale à la Formation (AIRE) a pu interrompre des parcours d'orientation vers la formation, notamment de personnes en situation de handicap ;

A l'échelle nationale :

- La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a modifié l'âge de départ en retraite ;
- France Travail et France Compétences ont reconfiguré le service public de l'emploi ;
- De nouveaux opérateurs de compétences (OPCO) ont été créées en 2018 ;
- Transitions Pro, organisme paritaire de la reconversion professionnelle a été installé en 2020 en lieu et place du Fongecif.
- La loi Plein emploi mise en œuvre en 2024 prévoit l'inscription obligatoire à France Travail des allocataires du RSA et de leur conjoint en vue de l'accomplissement d'un parcours d'insertion ;

C'est pourquoi il convient, six ans après l'adoption de la stratégie régionale,

- d'examiner et d'interroger la mise en œuvre de la politique régionale de l'orientation auprès du public adulte des demandeurs d'emploi, des actifs et des personnes en reconversion et en formation, et des employeurs et des acteurs de l'orientation ;
- de tracer les impacts recherchés dans les champs connexes de la formation de l'insertion et de l'emploi des publics adultes.

Pour rendre son avis, la Commission emploi a notamment approfondi les points suivants:

- Les dispositifs et publics de l'orientation des adultes ;
- Le cadre législatif et conventionnel de l'orientation ;
- Les acteurs de l'orientation ;
- Les objectifs et moyens de l'agence Oriane avec un focus sur le site Oriane.info ;
- L'information sur les métiers et la coordination avec les branches ;
- L'observation et l'évaluation de l'orientation en Île-de-France.

01. Dispositifs et publics de l'orientation des adultes

Les actifs

L'Île-de-France compte 5 537 882 actifs de 15 à 64 ans en emploi⁸. Par choix (progresser ou changer) ou par obligation (un métier qui disparaît ou un emploi qui devient incompatible), les actifs doivent réévaluer fréquemment leur orientation. D'après le baromètre de la formation et de l'emploi, publié en février 2024⁹, 1 actif francilien sur 2 envisage une reconversion professionnelle et 2 franciliens sur 10 planifient une reconversion dans les deux années à venir. La demande d'orientation s'annonce massive : plus de 2,5 millions de franciliens à long terme et plus de 1 million dans le court terme de deux années.

L'enjeu de l'orientation des adultes en Ile de France concerne donc un volume considérable de personnes.

Les demandeurs d'emploi

Au quatrième trimestre 2024, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 625 380¹⁰. Pour cette même période, le nombre de demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 1 006 720 dont 42,4% inscrits depuis un an ou plus.

En 2025, conséquence de la Loi pour le plein emploi, France Travail a inscrit, dans une nouvelle catégorie G, 151 000 allocataires du RSA en attente d'une orientation sur les 338 000 franciliens allocataires du RSA.

Parmi ces demandeurs d'emploi certains présentent non seulement des freins à l'emploi mais aussi des difficultés majeures et spécifiques d'orientation :

- Dans la catégorie A on compte en Ile-de-France 107 560 jeunes de moins de 25 ans et 172 820 chômeurs de 50 ans et plus.

⁸ Source INSEE Statistiques et Etudes 2022 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-11>

⁹ Source Rapport CEP juin 2024 Transitions Pro Île-de-France

¹⁰ Les inscrits à France Travail en Île-de-France au premier trimestre 2025 (DARES)

- En 2024, 182 986 jeunes sont suivis en Mission Locale en Île-de-France¹¹.
- 30 000 personnes sous-main de justice en milieu ouvert dont 53% n'ont aucun diplôme, 16% maîtrisent peu ou mal le français et 9,6% sont en situation d'illettrisme.
- On peut ajouter à la liste des destinataires des dispositifs d'orientation une partie probablement des 250 227 jeunes âgés de 16 à 25 ans identifiés comme NEET (Not in Education, Employment or Training) en Île-de-France dans le recensement de l'INSEE RN 2019¹².
- 57 742 personnes reconnues handicapées et BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) sont recensés en Île-de-France en 2024¹³.

Le Conseil en Evolution Professionnelle

Le CEP, mis en place par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, offre aux personnes en activité un accompagnement à l'orientation gratuit et confidentiel.

Il est ouvert largement aux salariés des secteurs privé ou public, travailleurs indépendants, personnes en recherche d'emploi, artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs, jeunes sortis du système scolaire sans qualification, ni diplôme et même retraités et étudiants occupant ou recherchant un emploi.

Il doit permettre d'exprimer une demande et de clarifier le besoin, d'accéder à une information personnalisée, d'élaborer une stratégie pour construire et définir un projet professionnel, de vérifier que ce projet est réalisable, d'identifier les compétences ou qualifications à avoir pour réussir ce projet, d'être aidé pour trouver le financement notamment pour une formation.

560 000 entrées en CEP ont été enregistrées en 2023 tous opérateurs confondus¹⁴ en Île-de-France (Avenir Actifs, France Travail, le réseau des Missions Locales, Cap Emploi, l'APEC). L'Île-de-France représente ainsi 18% des entrées au plan national (L'Île-de-France représentant 22% de la population active française).

Parmi les entrées en CEP, 81% concernent des demandeurs d'emploi, 68% des employés : ils sont plutôt diplômés (la moitié est de niveau Bac +3 ou plus) et jeunes (72% ont moins de 45 ans).

France Travail est le premier opérateur avec plus de 80% des entrants soit environ 453 000 personnes.

Suivent les Missions Locales : 39 886 personnes et l'APEC : 38 300 personnes.

¹¹ Chiffres-clés ARML 2024

¹² Insee recensement de la population en 2019 in DREES <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/panorama/tableau/jeunesni/jeunesni.asp-prov=BD-depar=BG.htm#top>

¹³ Observatoire de l'emploi et du handicap en Île-de-France (juin 2024)

¹⁴ Source Rapport CEP juin 2024 Transitions Pro Île-de-France

Avenir Actifs¹⁵ (pour les actifs en poste) a accompagné 29 333 actifs en Île-de-France en 2023 (23 482 en 2022) soit une augmentation de + 22% en Île-de-France en 4 ans, 11 241 projets ont été suivis.

Le public accompagné par Avenir Actifs est composé d'environ 62% de femmes, les deux tiers sont âgés entre 25 et 44 ans, un quart a plus de 45 ans, 70% sont employés, 75% issus de PME¹⁶.

Avenir Actifs est l'identité unique des opérateurs régionaux du CEP¹⁷. Avenir Actifs se charge du bilan du CEP en Île-de-France et de la coordination des opérateurs. On note la création début 2024 du site national mon-cep.org qui vient promouvoir le dispositif.

Selon le Bilan du CEP 2023, les objectifs des entrées en CEP¹⁸ sont : trouver un emploi, en changer, faire le point, progresser. Le CEP permet : 77% d'améliorer le projet et sa communication, 67% de prendre en compte le marché de l'emploi, 59% de choisir la meilleure solution de formation, 55% poser les étapes du projet, 42% analyser les souhaits et les besoins, 34% oser évoluer.

Les dispositifs de reconversion

Transitions Pro est un dispositif paritaire qui offre aux salariés la possibilité de se former à un nouveau métier tout en étant accompagnés et financièrement soutenus, facilitant ainsi leur transition professionnelle.

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP) permet aux salariés de s'absenter de leur poste pour suivre une formation certifiante, leur permettant de changer de métier ou de profession. Il remplace l'ancien congé individuel de formation (CIF).

Pendant la durée de la formation, le salarié bénéficie d'un congé spécifique et conserve sa rémunération. Il bénéficie d'un accompagnement individualisé et gratuit à chaque étape de son parcours de reconversion.

Le dispositif s'adresse à tous les salariés, y compris ceux en CDD et les travailleurs intérimaires, sous certaines conditions. Il est conçu pour ceux qui souhaitent changer de métier pour diverses raisons, telles que des problématiques de santé ou la disparition de leur emploi actuel.

Transitions Pro est organisé au niveau régional, avec des structures spécifiques dans chaque région pour proposer des services adaptés aux besoins locaux des salariés et des entreprises.

¹⁵ Le réseau d'opérateurs régionaux Avenir Actifs est seul habilité à délivrer le service public Mon CEP aux salariés du secteur privé (hors cadres) et aux travailleurs indépendants. Ces opérateurs sont sélectionnés et financés par France compétences.

¹⁶ Audition d'Avenir Actif Île-de-France par la Commission Emploi du Ceser du 3 février 2025

¹⁷ En Île-de-France, Talent solution Tingari est le mandataire du groupement, avec Catalys Conseil et ID Formation comme co-traitants.

¹⁸ Bilan du CEP 2023 – Source Transitions Pro Île-de-France (audition de la Commission emploi du 21 novembre 2024).

Transitions Pro Île-de-France fait partie d'un réseau d'associations paritaires. Son Conseil d'administration est composé d'une quarantaine de membres dont le MEDEF, la CPME, l'U2P, et 5 organisations syndicales de salariés représentatives au service de la reconversion. Elle est composée de 83 collaborateurs.

Les Commissions paritaires de première instance (CPI) décident du financement des projets de transition professionnelle des salariés présentés par les membres permanents de la structure à l'issue d'une analyse interne selon ces priorités (5 Nationales et 5 Régionales).

Missions inhérentes à Transitions Pro IDF et dispositifs financés

- Projet de transition professionnelle (PTP) individuelle : maintien de la rémunération et financement des frais pédagogiques tout au long de la formation du salarié vers des métiers en priorité porteurs : métiers en tension ou émergents ;
- Transition collective 2021 (TransCo) : dispositif de suivi collectif fléché vers des métiers porteurs sur le bassin d'emploi. Il est mobilisé par l'entreprise qui a identifié des emplois fragilisés ;
- Validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Cléa (certification sur les compétences de base) : le financement est pour 2024 intégré au PRIC (Transitions Pro est Jury Cléa en charge de la promotion du dispositif) ;
- Démission-reconversion : permet la démission et la poursuite du parcours professionnel à l'issue d'une démission, avec un financement ARE (allocation d'aide au retour à l'emploi) dans le cas d'une création/reconversion principalement ;
- PUR-FIPU répond aux phénomènes d'usure professionnelle amenés par la réforme récente de l'âge de départ en retraite ;
- Coordination et information sur le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ;
- Observation des territoires autour des besoins en emplois et compétences et production d'études et de listes de métiers porteurs.

12 864 personnes ont été accompagnées par l'opérateur en 2022 sur 16 155 demandeurs. Transitions Pro Île-de-France organise le salon Reconversion édition 2023 puis 2024.

L'observatoire des Transitions professionnelles indique que 59% des bénéficiaires des dispositifs de transition pro occupent un emploi en lien avec la formation suivie six mois plus tard et 33% continuent à chercher un poste en lien avec cette formation. 82% estiment que leurs nouvelles conditions de travail sont meilleures qu'avant et 99% recommanderaient le PTP (Projet de transition professionnel).

Les événements de la reconversion

Le salon " Nouvelle Vie Pro " est une initiative du média en ligne Nouvelle Vie Professionnelle créé par le groupe de presse numérique spécialisé AEF. Il se déroule en novembre chaque année pour environ 7000 visiteurs.

La formation professionnelle continue

123 419 entrées en formation sont enregistrées en 2023 dont 99 000 concernent les + 25 ans.

Sur ce total, sont comptabilisées 11 981 POE (Préparation Opérationnelles à l'Emploi) dont 9 609 ciblent les + 25 ans.

Les publics entrés en formation entre 2022-2024 sont composés à 6% de OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés), 20% QPV (Quartier Politique de La Ville), 17% de DELD (Demandeur d'Emploi de Longue durée +12 mois), 13% ARSA (Allocataires du RSA). Le taux retour à l'emploi à 6 mois est de 53%¹⁹. 19% des formations sont financées par France Travail, 51% par des CPF autonomes, 22% par le conseil régional²⁰.

Les visiteurs des Cités des Métiers

Environ 100 000 personnes utilisent la plateforme et les offres de services de la Cité des Métiers en Ile-de-France en 2023 dont 60 000 à Paris et 20 000 à Roissy. Le motif quasi-exclusif du déplacement est une demande de conseil et non d'emploi, cette information étant disponible sur les plateformes numériques. La durée moyenne des entretiens est de 45 minutes en raison des questions complexes de moyen et long terme.

Les salariés de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)²¹

L'IAE francilienne représente 456 structures (Chantiers, Associations Intermédiaires, Entreprises d'Insertion, Entreprises de travail temporaire d'Insertion) employant annuellement près de 27 000 personnes en parcours. L'accompagnement réalisé par des Conseillers en Insertion Professionnelle utilise les outils de l'orientation : entretiens individuels, projet professionnel, Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

¹⁹ *La transformation de France travail pour la mise en œuvre de la loi Plein emploi* - Source France Travail (audition par la Commission Emploi du Ceser du 11 décembre 2024).

²⁰ Audition de France Travail – CESER 11 décembre 2024

²¹ Source : GRAFIE - Insertion par l'activité économique mars 2025

(PMSMP), formations... A ce titre l'IAE doit être considérée comme un acteur de l'orientation, trop rarement mobilisé et prescrit comme tel.

Les besoins de main d'œuvre en Île-de-France

Pour compléter le panorama volumétrique de l'orientation en Île-de-France il est utile de s'intéresser aux besoins de main d'œuvre (BMO), recensés par France Travail tous les ans²². En 2025, 441 000 projets de recrutement étaient prévus en Île-de-France, 42% des recrutements en Île-de-France étaient jugés difficiles, en baisse constante, dont 12% d'emplois saisonniers. Les métiers les plus recherchés restant les agents d'entretien des locaux, les employés de la restauration, suivis des ingénieurs et cadres informatiques et télécom, puis les serveurs, les agents de sécurité. Majoritairement les BMO concernent des qualifications modestes et accessibles. Voir le détail en annexe.

L'orientation des personnes en situation de handicap

La définition du nouveau projet professionnel des personnes en situation de handicap est une problématique saillante au niveau des Cap emploi.

Depuis la suppression des prestations d'appui spécifique sur le travail de projet professionnel (avril 2024), la fin du marché Inclu pro Formation (travail sur la remobilisation et le projet professionnel pour des personnes en situation de handicap tout type de handicap) en juillet 2024 et de la prestation Pass Jeune emploi (travail sur le projet sur des handicaps déficience intellectuelle et troubles cognitifs pour les moins de 30 ans), il est nécessaire d'aller sur le droit commun (prestation Activ projet de France Travail et Parcours entrée dans emploi du conseil Régional).

Les prestataires de droit commun sont peu à l'aise sur le sujet du handicap et les projets travaillés sont souvent peu réalistes notamment sur des handicaps spécifiques.

Il apparaît qu'il serait nécessaire de proposer des prestations spécifiques pour travailler le projet professionnel (avec période en entreprise) notamment sur les typologies de handicap (psychiques, déficiences intellectuelles, maladies chroniques évolutives, sourds et malentendants, déficiences visuelles, TSA et handicaps cognitifs).

De même une prestation de remobilisation spécifique pour les Personnes en situation de handicap serait la bienvenue (deuil de l'ancien métier et acceptation du handicap).

Il est également possible de se tourner vers le dispositif pré orientation en Etablissements et Services de Pré orientation (ESPO) via l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui présente des délais d'attente longs mais qui présente l'intérêt d'être réservés aux personnes en situation de handicap (soit inaptes à leur ancien métier ou au titre du premier emploi).

²² France Travail - BMO 2025

02. Le cadre législatif et conventionnel de l'orientation

L'orientation s'est construite en France avec un ensemble de textes et de lois qui se complètent et se répondent pour dessiner un cadre complexe mais aussi mobile impliquant des acteurs publics, paritaires, privés, nationaux et territoriaux. C'est dans ce cadre que les régions doivent trouver l'intégration d'une politique régionale essentiellement consacrée désormais à l'information des publics et à la coordination des acteurs.

La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Cette loi établit une stratégie nationale pour le service public de l'orientation et définit les rôles respectifs de l'État et des régions dans ce domaine. Elle détermine un droit à l'information et à l'orientation. Elle vise à garantir à chaque personne l'accès à une information gratuite et objective sur les métiers, les formations et les certifications, ainsi qu'à des services de conseil et d'accompagnement en matière d'orientation professionnelle. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle dans le but de sécuriser les parcours professionnels.

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a instauré le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO). Elle clarifie les compétences entre l'État et les Régions en matière d'orientation professionnelle.

Les principales caractéristiques du SPRO sont les suivantes :

Rôle de la Région : la région est désignée comme chef de file du SPRO, ce qui lui confère la responsabilité de coordonner les actions des différents organismes participant à ce service, y compris les services de l'État.

Public concerné : le SPRO s'adresse à tous les publics, y compris les jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme, les demandeurs d'emploi, et les salariés.

Collaboration : le SPRO repose sur une collaboration étroite entre l'État et la région, avec des conventions définissant les conditions de coordination des compétences respectives.

Accès à l'information : le SPRO garantit à chaque personne **un accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, et les débouchés professionnels.**

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

La loi fixe l'orientation comme une compétence régionale. Elle confie aux Régions de nouvelles responsabilités en matière d'information sur les formations et les métiers, notamment auprès des élèves, des étudiants et des apprentis.

Elle confie à France Compétences la désignation et l'animation des opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP), assuré lui-même par les acteurs du Service Public de l'emploi (France Travail, APEC, Cap Emploi,) et des opérateurs régionaux pour les actifs occupés.

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles

Chaque année, l'État et la Région concluent une convention qui définit les conditions de coordination de leurs compétences respectives en matière d'orientation. Cette convention est intégrée dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Les 5 axes de travail du CPRDFOP Ile-de-France voté en 2023 sont les suivants²³ :

La coordination des acteurs ;

Assurer lisibilité du service public de l'orientation auprès des franciliens ;

Favoriser l'information sur les métiers en prenant en compte les besoins des bassins d'emploi ;

Accompagner les professionnels de l'orientation ;

Faciliter l'accès à l'orientation pour les personnes en situation de handicap.

La convention Carif-OREF

La convention de partenariat signée par l'Etat, la Région et l'Institut Paris Région (IPR), le 23 décembre 2022 précise dans son article 2 les missions du centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation - observatoire régional de l'emploi et de la formation (CARIF-OREF) concernant :

- la collecte et l'analyse des informations sur l'offre de formation ;
- l'analyse des modalités d'accès à la formation professionnelle et des rapports entre la formation et l'emploi ;
- l'accompagnement de la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

La mission de collecte, d'agrégation et de référencement de l'offre de formation est réalisée par le CARIF internalisé au sein du pôle de la formation professionnelle et apprentissage (FPA) du Conseil régional d'Ile-de-France.

Les missions de l'OREF sont intégrées au sein de l'Institut Paris Région (IPR), association de loi 1901, depuis septembre 2023.

²³ Délibération N°CR 2023-004 du 30 mars 2023

Contrat de Plan Régional du Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2022-2027

Seule une petite partie du budget de la convention « Animation et accompagnement des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles de 29 389 € » concerne l'orientation et revient à l'agence Oriane.²⁴

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 réorganise le service public de l'emploi et conserve la compétence orientation au niveau régional. En Île-de-France sa mise en œuvre se traduit par le remplacement du CREFOP par le CRPE (Comité Régional pour l'emploi) qui a un rôle d'animation, d'évaluation auprès des territoires avec une fonction d'ensembler.

Sa démarche se nourrit du recueil des constats locaux dans une fonction évaluative en lien avec le SPRO. Un repérage anticipé et un parcours sans couture sont recherchés pour faire du Réseau pour l'emploi un levier de l'ambition régionale d'orientation tout au long de la vie : garantie d'accès à la formation et à l'emploi, capacité à sécuriser les parcours, développement des coopérations territoriales, mobilisation du réseau d'information, développement d'une offre d'orientation à chaque étape en direction des scolaires, professionnels ou personnes en transition ou reconversion.

La gouvernance qui se décline aux niveaux national, régional, départemental²⁵ et local²⁶ fait l'objet d'une co-présidence à chaque niveau par l'Etat et la collectivité cheffe de file, pour renforcer le continuum de l'action publique : inclusion sociale et professionnelle, orientation, formation et emploi.

Une collaboration fructueuse nécessite une articulation constante entre les différents échelons de comités régionaux, départementaux, locaux pour identifier et recenser les besoins de formation. Ces enjeux seront traités au niveau régional par la mise en place de commissions centrées d'une part sur l'insertion des publics, et d'autre part sur les enjeux d'orientation, de formation initiale et professionnelle, et de développement économique²⁷.

²⁴ Délibération N°CP 2024-097 du 28 mars 2024 – Diverses mesures pour la formation et l'emploi - Annexe 12 - Plans d'action et budgets prévisionnels CARIFOREF d'Île-de-France 2024

²⁵ Au niveau départemental, un rôle pivot en matière d'inclusion sociale et professionnelle.

²⁶ Au niveau local, un rôle opérationnel en lien direct avec les publics et les entreprises

²⁷ Le réseau pour l'emploi : une nouvelle organisation au service de l'orientation, de la formation et de l'emploi (audition par le Ceser de la DRIETTS Île-de-France le 4 mars 2025).

L'OTLV en Europe

Une résolution du Conseil de l'Union européenne visant à « mieux inclure l'orientation tout au long de la vie (OTLV) dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » a été adoptée le 21 novembre 2008. Elle s'inscrit dans le cadre européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et développe le principe et la logique de l'OTLV.

Le texte a défini quatre axes de travail en commun entre États membres :

- favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie
- faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation
- développer l'assurance qualité des services d'orientation
- encourager la coordination et la coopération des différents acteurs aux niveaux national, régional et local.



03. Les acteurs de l'orientation

Le 'écosystème de l'orientation réunit une profusion d'acteurs diversifiés, puissants et staffés ou très locaux et agiles, outillés, et de plus en plus interconnectés.

Les acteurs franciliens du réseau pour l'emploi se répartissent comme suit: 123 agences France Travail, 30 missions locales, les 8 agences franciliennes Cap Emploi, l'APEC, eux même acteurs du Conseil en évolution Professionnelle.

Avenir-Actifs, l'opérateur régional du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) pour les salariés et indépendants se déploie sur 59 sites franciliens et compte 12 chargés d'information et 95 conseillers en évolution professionnelle.

L'acteur régional paritaire des reconversions professionnelles Transitions Pro compte 95 collaborateurs en Ile-de-France pour un budget de 140 M€ et porte 5 dispositifs de la reconversion professionnelle pour les actifs.

Les 456 structures franciliennes d'insertion par l'activité économique (IAE) comptent autant de chargés d'insertion qui réalisent un travail d'orientation professionnelle de publics en difficulté.

Figurent également parmi les acteurs de l'orientation : quatre Cités des métiers (et quatre centres associés), les CCI (chambre de commerce et de l'Industrie), CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre agriculture, neuf Points Paris Emploi.



Coordination des acteurs – le SPRO

Déploiement et animation du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) dans les 25 bassins d'emploi – première affectation

« Dans le cadre de l'axe 2 de la stratégie régionale d'information et d'orientation tout au long de la vie adoptée au CR de mai 2019, la Région met en œuvre la territorialisation du SPRO à l'échelle pertinente des bassins d'emploi, échelle choisie également pour l'application des politiques de développement économique, d'emploi et de formation.

La Région contractualise, dans chaque bassin d'emploi, avec l'un des partenaires du SPRO (appelé « Référent du bassin ») sur la base d'un contrat de partenariat dit « public-public ». Le rôle de ce Référent est de faire le lien entre les acteurs du bassin et les services régionaux, d'animer le réseau des acteurs de l'orientation et surtout d'impulser des actions communes en direction des franciliens.

Le calendrier prévoyait un déploiement du SPRO dans les 25 bassins en trois ans. Ce dernier a été tenu malgré la crise sanitaire.

Le présent rapport propose ainsi une affectation de 400 000 € afin d'accompagner les référents ou animateurs de ces SPRO de bassins à hauteur d'un montant maximal de 25 000 € par bassin. Cette somme sera prise sur les crédits du Pacte régional d'investissement dans les Compétences.

(Extrait de la Délibération CP 2022-065 - PREMIÈRES ATTRIBUTIONS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ORIENTATION) »

Le budget des référents SPRO est de 20K€ environ par Bassin.²⁸

Les référents sont désignés parmi les acteurs pour animer et coordonner les actions sur leur territoire selon une feuille de route régionale, à travers des réunions, des actions de professionnalisation, d'interconnaissance, et des propositions d'action. Les référents SPRO travaillent également ensemble en transversal.

La Cité des Métiers du Grand Roissy – Le Bourget est référente SPRO sur son bassin d'emploi homonyme.

Avenir Actifs est référent du SPRO sur 2 des 25 bassins d'emploi.

En 2024, la comitologie du SPRO s'est traduite par la tenue de 21 groupes de travail, 4 copils, 1 séminaire et 4 actions territoriales sous forme de rencontres métiers (par exemple rencontre des métiers de l'artisanat), l'agence Oriane s'étant positionnée prioritairement sur les filières bâtiment, agriculture et sanitaire et social²⁹.

²⁸ Oriane en 2024 – Région Île-de-France

²⁹ Audition par le groupe de travail de la Commission emploi du Ceser du 20 février 2025 de l'Agence Oriane.

04. Oriane, agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation : objectifs et moyens

L'Agence Oriane, née en janvier 2023, a pour objectif d'être le guichet unique pour l'accompagnement de tous les franciliens dans leur projet d'orientation et d'insertion professionnelle de 12 à 60 ans et plus.

En lien avec ses partenaires, la volonté de l'Agence est de couvrir en première ligne les problématiques du SPRO dans un maillage territorial fin. L'Agence est composée de 18 personnes et constitue une direction de la Collectivité régionale. C'est pourquoi elle porte les dispositifs de la Région et bénéficie d'un budget au sein de la Région de France.



L'objectif d'Oriane est d'être le guichet unique de l'orientation en proposant des services concrets aux franciliens en recherche d'orientation.

- Informer sur les métiers et les débouchés
- Être dirigé vers le bon interlocuteur
- Trouver un stage ou une alternance
- Être mis en contact avec des professionnels
- Établir un diagnostic orientation

La démarche originale de la promesse républicaine. L'originalité de la démarche francilienne de l'orientation est la proposition complémentaire de mettre en œuvre la « promesse républicaine » particulièrement en luttant contre le décrochage et en agissant pour l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. L'action de l'agence Oriane pour l'orientation s'en trouve augmentée par des actions sur un versant insertion notamment des femmes et des jeunes et vers la prévention, voire la sécurité (la lutte contre les rixes).

L'association politique et volontariste de la question de l'orientation tout au long de la vie et des grandes problématiques de la jeunesse urbaine contemporaine (décrochage

et violence notamment) situe l'orientation dans le travail social de l'insertion et de la prévention. Cette démarche présente deux risques :

- Dévaluer l'image de l'insertion auprès des publics d'actifs, et de demandeurs d'emplois adultes sans freins spécifiques mais qui doivent cependant développer leur compétence d'orientation dans un marché du travail changeant.
- Oublier d'autres publics trop fréquemment éloignés de l'orientation, l'insertion ou l'emploi : seniors en besoin de reconversion, ruraux en recherche d'activité, mal employés, sous employés, faibles niveaux de qualification en emploi et quête de progression.

Budget d'Oriane

Le budget initial d'Oriane en 2023 représente 4M€ en fonctionnement et 300 000€ en investissement (2/3 pour le site internet, le reste pour l'aménagement de la cuisine d'une association qui suit de jeunes autistes).

Le budget primitif 2024 est équivalent.

Le BP 2025 prévoit 5.4 M€. Les intentions régionales pour l'orientation progressent. L'affichage du budget 2025 (encadré ci-dessous) reste très orienté sur le public scolaire.

Budget primitif de 2025 de 5,4 M€

S'agissant de l'agence ORIANE, l'année 2025 lui permettra d'amplifier les actions déployées, notamment à destination des lycéens et de leur donner une nouvelle ampleur, comme :

- la création d'un deuxième Bus de l'orientation (déjà 2 800 élèves rencontrées et 70 déplacements organisés) pour permettre la forte montée en puissance des tournées du Bus qui se déplace dans les lycées, dans le cadre des heures dédiées, afin de permettre aux jeunes de réaliser un test d'orientation, de découvrir des métiers en réalité virtuelle et de s'entretenir individuellement avec nos chargés d'information à l'orientation ;
- les web services « Trouver un stage en Île-de-France » qui propose près de 10 000 offres de stage et d'alternance et « Echanger avec un professionnel » permettant d'échanger avec 20 000 professionnels ou de faire intervenir en classe près de 2000 ambassadeurs métiers ;
- la présence sur de nombreux salons comme celui de l'Etudiant ou Post-Bac qui permettent aux lycéens de s'informer sur leur orientation postbac.

Source CR 2024-060 Rapport du projet de Budget 2025 Région Île-de-France p73

Comparaisons régionales

Une investigation rapide sur les budgets de quelques agences de l'orientation créées par les régions témoigne de la modestie du budget d'Oriane pour l'orientation des plus de 6 millions d'actifs franciliens de 15 à 64 ans recensés par l'INSEE en 2021³⁰.

- L'Agence Régionale de l'orientation et des métiers en Normandie (1.5 millions d'actifs) dispose d'un budget global de 4.7 M€ dont 3.25 pour les interventions et emploie 56 salariés³¹.
- Le budget prévisionnel de l'Agence régionale pour l'orientation, la formation et l'emploi en Nouvelle-Aquitaine (2.730 millions d'actifs) était de 5.5M€ en 2018.³²
- Le budget annuel de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes (3.8 millions d'actifs) pour l'orientation est de 3.6 M€. Elle emploie 28 salariés en 2020.³³

Actions de l'agence Oriane

Animation du SPRO : 139 Copil et réunions, 129 rencontres, 69 actions de professionnalisation des acteurs. Budget de 20 K€ par bassin d'emploi soit 500K€ au total.

Actions événementielles : 10 000 rencontres sur des salons et événements

- Salons étudiants mais aussi actifs : Budget 400K€
- Oriane Tour, 2 jobs dating à Sarcelles en juin 2024 et Bobigny en novembre permettant 450 entretiens d'embauche de petites cohortes accompagnées par des professionnels. Budget 65K€
- Rêve républicain littérature et Rêve républicain sport : Budget 98K€

Accompagnement individuel

- Un numéro vert 0 800 730 640 : Ce premier outil pratique d'information sur l'orientation a enregistré 4600 appels en 2024 dont 68 % sur les 26-54 ans, 27 % sur les -26 ans, 5 % sur les +55 ans. Soit en moyenne 379 appels par mois, et 19 appels par jour selon la période. 50% des appels vers le numéro vert proviennent des demandeurs d'emploi, 17% des salariés, 2% des indépendants, 9% des agents publics, 10% des étudiants et 10% de scolaires. Parmi les 50% de demandeurs d'emploi, environ la moitié s'informent sur la reconversion. 61% sont des femmes, 39% des hommes. Budget 20 K€
- Les Entretiens Individuels : 460 personnes reçues sur rendez-vous en 2024 en principal à Saint-Ouen mais aussi lors des déplacements des Bus de l'Orientation. Les disponibilités du planning de rendez-vous sont très minces.

³⁰ Population active et taux d'activité au sens du recensement selon le sexe et l'âge en 2021 - INSEE

³¹ Rapport d'Activité 2023 de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie.

³² <https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique/2018-04-30/la-nouvelle-aquitaine-cree-une-agence-regionale-pour-l-orientation-la-formation-et-l-emploi-776944.html>

³³ <https://www.lesechos.fr/pme-regions/auvergne-rhone-alpes/wauquiez-lance-sa-reforme-regionale-de-l-orientation-1169456>

- Bus de l'orientation. Vers les collèges lycées et salons. Budget 280K€
- Battle de la promesse Républicaine : 500 jeunes accompagnés et 200 entrées en formation. Budget 220K€
- Lutte contre les rixes : soutien à des associations de quartier. Budget 350K€
- Insertion des publics en situation de handicap : 4 projets associatifs soutenus. Budget : 140 K€
- Plateforme d'appel des décrocheurs scolaires. 73 000 appels passés 22 000 décrocheurs contactés chaque année.
- Île-de-France insertion : projet 2025 d'accompagnement de 350 NEET par an.

L'accompagnement par Oriane

« L'agence Oriane propose une offre d'accompagnement et de remobilisation pour le public francilien dit en décrochage sans solution âgé principalement de 18 à 30 ans non accompagnés par les acteurs du service public de l'emploi (France Travail, Mission locale, Cap Emploi, PLIE...) et les adultes qui ont besoin d'être « coachés » et (re) mobilisés dans leur parcours d'insertion professionnelle. ». Cet accompagnement semble s'adresser à un jeune public du Conseil en Evolution Professionnel.

Ces entretiens individuels mobilisent 2 experts, 2 chargés de l'information à l'orientation avec lesquels prendre rdv depuis la plateforme oriane.info.

Ces professionnels font également les déplacements en bus 2 jours par semaine pour mener des entretiens de conseil en orientation : en moyenne 32 entretiens (52 en juillet période de recherche de stages).

Cependant sur le site il y a peu de disponibilité pour l'accompagnement proposé. Les plannings sont ouverts peu de temps en avance avec peu de disponibilité. Par exemple en avril 2025 sur les 4 solutions d'accompagnement proposé (entretien avec des conseillers Oriane ou CIDJ, en ligne ou dans les locaux Oriane) : seule la date du 7 avril était disponible, aucune date ouverte en mai.

05. Le site Oriane.info

Fréquentation du site Oriane : 310 000 pages mensuelles (75 000 en Normandie et 81 000 en région Nouvelle Aquitaine) qui auraient augmenté en 2025 grâce à la refonte fin 2024. La refonte a consisté à proposer de centraliser les événements extérieurs, valoriser l'offre de service et promouvoir l'offre de formation de la région. Une attention a été portée à l'accessibilité handicap. Pour mémoire la consultation du site Oriane en 2023 s'élevait à 1,7 million de visites annuelles en baisse de 23% et plus de 12 millions de pages vues.

Parmi les propositions remarquées du site Oriane :

- L'information sur les événements orientation est bien filtrée par publics. Mais les vignettes sont peu lisibles et l'accès peu direct et pas facile à trouver depuis la page d'accueil.
- Oriane pour les pros : le contenu et l'agenda en font un outil intéressant pour les acteurs
- Echanger avec un professionnel via la plateforme partenaire MyJobGlasses : une proposition, jugée très intéressante et fonctionnelle, de contacts avec des professionnels dans de nombreux métiers et sur des niveaux de qualification variés. 19 000 entretiens avec un professionnel auraient été faits via MyJobGlasses

L'offre mériterait d'être ouverte sur davantage d'univers métiers représentatifs des besoins de main d'œuvre ou des souhaits d'orientation initiale ou de reconversion. (Budget : 190.000 €)

- Trouver un stage en IDF : plateforme de la 3e à l'alternance proposant 16000 stages dans 6000 structures dont la validité, les mises à jour et l'impact réel pourraient être mesurés et évalués. (Budget 80.000 €)

- Le site Oriane est resté très orienté sur le public scolaire comme à son origine.
- Les outils individuels d'orientation, tel que le questionnaire, sont très orienté sur les jeunes des collèges et lycée.
- La page d'accueil ne propose pas de système recherche sur le contenu, ce qui rend la navigation complexe.
- Malgré quelques références adultes Se former de 12 à 60 ans), le plan du site affiche une majorité de thèmes de l'orientation initiale : Après la 3e, Trouver un stage ou une alternance, Trouver ses futures études.

Plan de site

1. [S'orienter et trouver un métier](#)
 - [Quel métier est fait pour moi ?](#)
 - [Découvrir les métiers](#)
2. [Se former de 12 à 60 ans et +](#)
 - [Après la 3ème](#)
 - [Trouver ses futures études](#)
 - [Trouver sa formation tout au long de la vie](#)
3. [Vous accompagner](#)
 - 4. [Trouver un stage ou une alternance](#)
 - 5. [L'agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation : qui sommes-nous ?](#)
 - 6. [Oriane pour les pros](#)
 - [Nos ressources pour les organismes de formations](#)
 - [Nos ressources pour les établissements scolaires](#)
 - [Les ressources du réseau SPRO](#)

[Tous les événements](#)

[L'actualité d'Oriane](#)

[Tous les articles](#)

[Tous les dossiers](#)

L'orientation adulte est peu mise en avant

- Les opérateurs et dispositifs de l'orientation des adultes sont peu présents : aucune information sur le CEP et Avenir Actifs, juste un lien sec sur mon cep.org. De même aucune information ni aucun lien vers Transition pro et les dispositifs de reconversion.
- Pas de relais des dispositifs, informations, observatoires et événements des branches et de leurs OPCO pour promouvoir leurs métiers et les formations pour accéder.
- La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individualisé (POEI) est insuffisamment valorisée : absence de visibilité de dispositifs aussi précis que Handiwork financée par France Travail dans le domaine de la restauration rapide ou de la grande distribution (des formateurs présents sur le terrain accompagnent les PH) ou de l'aéronautique (dispositif type Hanvol) qui favorise, par la formation en alternance, l'inclusion des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans l'industrie aéronautique, spatiale et le transport aérien en proposant chaque année un dispositif d'insertion via une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif (POEC).

La filière énergie sur Oriane.info : exemple de contenu

Si l'offre d'orientation proposée est très riche et en cours de développement, des axes de progrès peuvent être suggérés de façon à accompagner les transitions en valorisant davantage les métiers liés à la transition énergétique et à l'industrie qui sont évoqués mais insuffisamment visibles notamment au travers des questionnements ou familles de métiers mises en évidence sur le site.

Cette faible représentation des filières industrie et énergie est paradoxale puisqu'on sait qu'elles sont pourtant fortement pourvoyeuses d'emplois (nombre et qualité des emplois du CAP au Bac +8).

Exemple 1 : Le questionnaire sur l'orientation comprend 55 questions conçues par la JAE dans la rubrique s'orienter et trouver un métier : quel métier est fait pour moi ? Les questions posées portent actuellement sur les centres d'intérêts avec notamment plusieurs questions en rapport avec les animaux, l'entretien d'espaces verts, l'appétence pour les sciences... Dans cette même logique, il serait souhaitable d'introduire des notions liées au climat, à l'environnement et la transition énergétique qui sont des enjeux clés, y compris pour les jeunes.

Exemple 2 : 35 familles métiers sont identifiées dont 8 familles sur l'industrie. Le CESER salue l'arrivée sur la plateforme d'une nouvelle famille dédiée « Energie » où l'on trouve par exemple le métier de « monteur en réseaux d'énergie (électricité) ». Proposition : en lien avec ORIANE et les fédérations professionnelles renforcer le contenu des offres afin d'afficher la pluralité des métiers de la transition énergétique.

La solution au problème serait de travailler en multidisciplinaire en associant entreprises, acteurs de l'orientation...avec Oriane pour faire évoluer les présentations et contenus afin de permettre aux jeunes et à leurs familles de se projeter sur des métiers d'avenir, en forte croissance sur le marché du travail.

Les utilisateurs d'Oriane

Le site Oriane semble être sous utilisé par les acteurs de l'orientation et de la formation. Ils citent plus volontiers Diagorient, le CIDJ, France Travail...

Loin d'être un guichet unique de l'orientation tel qu'affiché, Oriane n'est pas non plus un portail d'entrée ou une plateforme d'où rebondir.

Pour devenir la plateforme de l'orientation de la région Île-de-France, Oriane devra faire converger les multiples sites et plateformes existantes dans un objectif de cohérence et d'efficacité, afin de rendre l'outil pleinement fonctionnel dans une logique territoriale francilienne en faveur de l'orientation, de la formation, du recrutement, et de l'attractivité des métiers.

Exemple de réussite : mon emploi après les jeux, un site internet et un évènementiel très bien relayé médiatiquement et auprès des acteurs de l'emploi. Il est devenu mon emploi en Île-de-France, piloté par France Travail.

Des améliorations constantes sur le site Oriane

Le Ceser a pu observer également un enrichissement positif et constant tout au long de sa saisine après même la mise en ligne de la refonte.

La Région a lancé en 2024 deux consultations qui témoignent de l'attention qu'elle porte aux enjeux de l'orientation pour tous les franciliens :

- Un AMI (Appel à manifestation d'Intérêt) lancé au salon Vivatech 2024 pour développer une intelligence artificielle spécifique capable d'accompagner l'ensemble des publics concernés par les questions d'orientation de l'orientation et de la formation tout au long de la vie
- Un appel à projet pour l'orientation des franciliens tout au long de la vie :
 - Information sur les formations, les métiers et la connaissance des acteurs de l'AIO (accueil, information et orientation)
 - Découverte des métiers y compris pour les actifs en transition professionnelle et les demandeurs d'emploi ;
 - Accompagnement à l'élaboration de projets d'orientation tout au long de la vie auprès de tous les publics. Une attention particulière sera portée aux projets s'adressant aux publics prioritaires et/ou spécifiques (quartiers prioritaires, zones rurales, seniors, public en situation de handicap, etc.)

06. Information sur les métiers et coordination avec les branches

Les dispositifs des branches professionnelles pour l'orientation

Les branches professionnelles font preuves d'initiatives spécifiques et adaptées qui sont autant de témoignages encourageants pour toute démarche d'orientation personnelle. Celles-ci, surtout quand elles régionales méritent le relai appuyé de leur exemplarité dans le dispositif d'orientation pour tous de la région Île-de-France.

- Par exemple :
- Le dispositif **TransCo** (transition collective) entre Monoprix et Korian facilitant la conversion d'hôtesses de caisse menacées de perdre leur emploi vers le secteur sanitaire et social (puériculture, aides aux personnes âgées) permet d'ouvrir des perspectives pour d'autres reconversions.
- Le **dispositif Vigie BTP** est un outil paritaire voulu et créé par les partenaires des branches du BTP pour répondre aux contraintes d'attractivité vers leurs métiers, l'évolution professionnelle et la formation. Le dispositif est porté par l'OPCO de branche Constructys. Ce dispositif est unique à l'Île-de-France : <https://www.vigiebtp-idf.fr/>
- L'**EDEC** (Engagement pour des Développement de l'Emploi et les Compétences) mis en place par la **FDMC** (Fédération des matériaux de construction) pour de proposer aux salariés des secteurs du BTP qui seraient déclarés inaptes de bénéficier d'un programme de transition vers ceux de la vente de matériaux.

L'orientation en faveur de l'attractivité des métiers

Les outils de l'orientation sont également ceux de l'attractivité des métiers. Chaque métier peut jouer sa partition auprès des outils et acteurs de l'orientation. A travers des rencontres professionnelles et grand public, des témoignages diversifiés, des vidéos et des propositions d'immersions de toutes sortes et enfin de formations adaptées au publics ciblés.

Suggestion extraite de contributions écrites des centres de formation sollicités par la commission Emploi du CESER dans le cadre de son avis sur l'orientation :

« Actions pour favoriser l'attractivité des secteurs en tension : Mettre en avant des témoignages de professionnels jeunes et dynamiques via les réseaux sociaux ou des formats vidéos courts et engageants, valoriser les métiers à travers des certifications ou des labels de qualité, proposer des immersions de découverte courtes pour lever les freins et permettre aux candidats de se projeter, intégrer des modules sur les soft skills (adaptabilité, travail d'équipe) dans les formations pour répondre aux besoins des employeurs. Une collaboration entre acteurs régionaux (entreprises, centres de formation, institutions) pour créer des parcours encore plus attractifs et fluides vers ces métiers. »

La représentation des métiers

Comment agir sur la représentation des métiers qui engendrent les discriminations, les auto-censure et les orientations contraintes ? Quelle information, incitation et formation continue des acteurs de l'orientation pour cela ?

Suggestion extraite de contributions écrites des centres de formation sollicités par la commission Emploi du CESER dans le cadre de son avis sur l'orientation :

« La réduction des discriminations et de l'autocensure passe par une approche systémique, combinant sensibilisation, information équitable, accompagnement renforcé, et valorisation des initiatives inclusives. Ces actions doivent être portées par une collaboration entre les établissements scolaires, les structures d'orientation, les entreprises, et les pouvoirs publics. Exemple : promouvoir des exemples inspirants de réussite dans les métiers atypiques pour certaines catégories (ex. : femmes dans la tech, hommes dans le soin), diffuser des visuels et témoignages diversifiés via les canaux numériques, les médias, les organismes de formation et les établissements scolaires. »

- Source : Contribution du Synofdes (Syndicat National des Organismes de Formation)

Valoriser l'orientation comme une réponse aux questions aussi diversifiées que de l'attractivité ou la quête de sens

La qualité de l'orientation fait partie de la stratégie d'attractivité des métiers à l'instar de l'artisanat, dont les métiers souvent très vocationnels sont globalement en tension et cherchent des acteurs qualifiés et formés, pour des activités qui peuvent s'exercer sous des statuts variés (salariés, patrons, auto-entrepreneurs).

Pour les métiers de l'artisanat, les reconversions professionnelles répondent aux besoins de recrutement des métiers et aux difficultés croissantes de financement de l'apprentissage, elles facilitent les reprises d'entreprises. La reconversion professionnelle dans l'artisanat est de plus adaptée aux quêtes de sens que questionnent les démarches d'orientation des actifs.

Améliorer l'orientation en Île-de-France implique de connaître et valoriser les dispositifs de l'orientation au sens large au sein des entreprises, DRH et représentants des PME TPE, pour que les mobilités issues des CEP et autres dispositifs de mobilité y soient comprises, promues et valorisées comme autant de moyens d'améliorer la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Valoriser l'immersion et l'expérimentation du travail sous toutes ses formes

Expérimenter le travail est un levier d'attractivité des métiers. La Région Île-de-France pourrait encore développer le modèle des stages et rencontres professionnelles déployées pour le public scolaire en l'adaptant et en le spécifiant pour un public adulte en recherche d'orientation, avec les PMSMP et peut-être les POEC de France Travail.

Enfin l'immersion virtuelle pourrait s'afficher plus systématiquement sur Oriane avec des propositions comme celles de Jexplore³⁴ dont les vidéos s'adressent à la fois aux jeunes qui se questionnent sur leur orientation, aux adultes à la recherche d'un emploi et aux entreprises qui cherchent à développer l'attractivité de leurs métiers.

³⁴ <https://www.jexplore.co/>

La plateforme stage et alternance de Oriane.info permet aux différents partenaires du réseau de déposer des offres de stage à l'attention des publics rencontrés sur le terrain, dans les salons, dans les bus et en milieu scolaire afin qu'ils puissent postuler en ligne et trouver un stage ou une alternance.

Le dispositif 100 000 stages créé 2016 rend obligatoire pour tout bénéficiaire de subventions régionales de déposer une offre de stage dès le premier euro.

Toutes ces offres de stages sont également sur la plateforme Oriane avec la volonté d'élargir l'offre à la filière professionnelle (8000 stages aujourd'hui disponibles).

La mise à disposition des professionnels

La mise à disposition des professionnels disposés à s'entretenir de leur métier est une excellente proposition du site Oriane réalisée par MyJobGlasses. Le principe pourrait être complété, déployé et validé pour en faire un véritable outil d'aide à l'orientation avec un cahier des charges plus spécifiquement dédié en tant qu'outil d'orientation et plus seulement de valorisation des marques.

La banque de stages d'oriane.info, mérite d'être davantage suivie sur la validité des offres de stages, leur réalité et évaluée, en interrogeant les entreprises sur la suite donnée à cette offre.



07. Observation et évaluation de l'orientation en Île-de-France

L'évaluation du CEP sur le territoire francilien

L'évaluation de la mise en œuvre du CEP en Île-de-France est confiée à Transitions Pro Idf en liaison avec les opérateurs et France Compétences. Un rapport et des données sont disponibles assorties de focus thématiques sur l'impact du CEP sur les parcours professionnels des bénéficiaires, les logiques de non-recours au CEP et les relations du CEP avec d'autres acteurs, en particulier les organismes de formation. Le rapport annuel est complet et fournit des pistes d'action pour un service public de l'orientation, par exemple pour améliorer la notoriété du CEP, ou repérer les publics recourant moins au CEP (voir annexe sur ce sujet)

L'observatoire de l'Institut Paris Région

L'IPR s'est vu confier dans son plan d'action des études sur les domaines connexes de l'orientation : la formation, dont les déterminants de l'entrée en formation, les abandons en cours de formation, les ruptures de contrats d'apprentissage, l'accessibilité de l'offre de formation.

Il serait intéressant d'ajouter à ces projets des questionnements sur l'orientation : les besoins d'orientation professionnelle des franciliens, la fréquentation physique ou numérique des dispositifs régionaux existants, ou de décrire des parcours d'orientation type avec leurs jalons, outils mobilisés et issues.

L'IPR pourrait aussi fournir une réflexion étayée sur les ingrédients de l'attractivité professionnelle de la région, par exemple auprès des actifs en famille ou des jeunes diplômés dans les métiers en tension.

L'évaluation de la politique publique régionale de l'orientation

L'IGRIF publie tous les ans un corpus d'évaluations sur la formation professionnelle, connexes à l'orientation mais à cette heure aucune évaluation de la jeune politique régionale de l'orientation.

Parmi les indicateurs éventuellement à mettre en œuvre, le CESER relève le besoin d'évaluation de la stratégie de prime à la formation des métiers en tension (type RJA – Revenu Jeune Actif) : recrutements, abandons, évictions, sorties, effet d'aubaines ? Quelle variations ou différences selon les filières ? Selon les niveaux de qualifications ? Selon le public ?

Des bilans internes quantitatifs et qualitatifs des actions d'Oriane

Une évaluation quantitative des actions d'Oriane auprès du public des adultes actifs ou en recherche d'emploi serait également souhaitable (fréquentation détaillée et qualitative du site et des événements...), satisfaction des bénéficiaires, ainsi qu'une évaluation et un bilan des contenus partenaires d'Oriane, notamment MyJobGlasses, ou de la plateforme stages notamment dans une perspective d'élargissement aux publics adultes pour l'immersion.

Annexes

Annexe 1 : Contexte légal et règlementaire

La résolution du Conseil de l'Union européenne visant à « mieux inclure l'orientation tout au long de la vie (OTLV) dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » adoptée le 21 novembre 2008.

La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale instaurant le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) et clarifiant les compétences entre l'État et les régions en matière d'orientation professionnelle.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 réorganisant le service public de l'emploi.

DELIBERATIONS DU CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

La délibération CR 2019-023 du Conseil régional d'Île-de-France du 28 mai 2019 relative à la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie.

La délibération CR 2022-084 du Conseil régional d'Île-de-France du 13 décembre 2022 portant approbation de la convention de partenariat signée par l'Etat, la Région et l'Institut Paris Région (IPR), le 23 décembre 2022 notamment son article 2 confiant à l'Institut les missions du centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation - observatoire régional de l'emploi et de la formation (CARIF-OREF).

La délibération CR 2023-004 du Conseil régional d'Île-de-France du 30 mars 2023 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Avis du CESER

Avis du Ceser du 12 décembre 2019 relatif à la politique régionale pour une information et une orientation tout au long de la vie.

Avis du CESER du 6 octobre 2022 sur le CPRDFOP 2022-2027.

Annexe 2 : Publications (extraits)

Améliorer la notoriété du CEP - Proposition des acteurs du CEP

Rapport annuel de la mission de suivi du CEP en région Île-de-France - juin 2023 à juin 2024

En direction des entreprises	En direction du public	Développement des compétences des conseillers et de l'interconnaissance entre réseaux
<ul style="list-style-type: none">Mieux informer les entreprises (RH) avec un portail unique d'information sur le CEP.Une campagne d'affichage sur le CEP dans les entreprises (espaces repas, salles de pause, lieux de passage, etc.).Un référent CEP par entreprise pour sensibiliser au CEP.Rendre automatiques les entretiens CEP pour : les retours de congés maternité, les retours de longue maladie et lors des étapes clés du parcours des seniors (exemples à 45 ans, 50 ans, 55 ans, 60 ans).Événement ou webinaire spécifique pour les CSE avec relais.Un kit de communication papier pour les TPE, à destination des collaborateurs.	<ul style="list-style-type: none">Changer les mentalités en désacralisant le mot "reconversion" et en autorisant les micro-mobilités.Faire des campagnes de communication nationale DGEFP / ministère, donc portées par l'État, l'une pour les salariés et l'autre pour les entreprises.Un kit de communication pour les prescripteursLa création d'un portail unique d'entrée pour tous les acteurs : opérateurs, salariés, entreprises, région, etc.Un kiosque CEP dans les salons professionnels et d'orientation.Une campagne d'affichage dans les lieux publics (bibliothèques, mairies, cabinets médicaux, kiosques).Première phase - Campagne nationale avec teasing : "Le CEP, qu'est-ce que c'est ?" (TV, cinéma, métro, réseaux sociaux, etc.). Deuxième phase - Challenge "vidéo CEP" lancé sur les réseaux sociaux (entreprise + bénéficiaire).Action de communication au niveau national portée et financée par l'État.	<ul style="list-style-type: none">Créer une ligne d'écoute et d'échange one-to-one entre acteurs du CEP.Organisation de "Vis ma vie" entre chaque opérateur.Création d'un comité de pilotage des acteurs CEP.Faire des "fiches métier" partagées pour tous les opérateurs du CEP.Développer les immersions professionnelles.Organiser des journées inter-opérateurs à thèmes.

Annexe 3 : Illustrations

Les publics bénéficiaires du CEP

LES PROFILS « TYPES » DES BÉNÉFICIAIRES SELON LES DONNÉES AGORA

	L'APEC 38 823 entrées* (soit 7% des entrées)	Cap Emploi 6 593 entrées* (soit 1% des entrées)	France compétences 23 773 entrées* (soit 4% des entrées)	Missions Locales 39 886 entrées* (soit 7% des entrées)	France Travail 453 637 entrées* (soit 81% des entrées)
Sexe des entrants	♀ 59 %	♀ 52 %	♀ 63 %	♂ 54 %	♂ 50 %
Âge	36 ans 41 % entre 30 et 44 ans	52 ans 56 % entre 45 et 60 ans	36 ans 58 % entre 30 et 44 ans	23 ans 91 % entre 18 et 29 ans	36 ans 37 % entre 30 et 44 ans
Situation professionnelle	À la recherche d'un emploi comme 59 % des entrants	En activité comme 87 % des entrants	À la recherche d'un emploi comme 95 % des entrants	comme 86 % des entrants	comme 100 % des entrants
Niveau d'études	Master 61 % des inscrits ont un niveau 7	Non renseigné	Baccalauréat comme 23 % des entrants	Baccalauréat 41 % des inscrits ont un niveau 4	Non renseigné
Objectif principal	Trouver ou retrouver un emploi comme 45 % des entrants	Changer de métier ou de secteur professionnel comme 87 % des entrants	Acquérir de nouvelles compétences et/ ou qualifications comme 43 % des entrants	Trouver ou retrouver un emploi comme 46 % des entrants	comme 100 % des entrants

* en 2023

Les Publics bénéficiaires du CEP (source Transitions pro – Rapport de suivi du CEP de juin 2024)

- Quelle volumétrie et public du CEP en Ile de France

Recours au CEP

Résumé des tendances constatées en Ile-de-France en 2023

à partir de l'analyse des données chiffrées

(transmises par France Compétences à partir de la base AGORA)

Quels publics font appel au CEP ?



Les profils « types » des bénéficiaires selon les données Agora



Avec ses **560 000** entrées en CEP en 2023, tous opérateurs confondus, la région Ile-de-France représente environ **18 % des entrées au plan national**.

Source : Transition Pro Île-de-France - Bilan du CEP 2023

Quel Public pour quel opérateur du CEP en Île-de-France ?

Source : Transition Pro Île-de-France - Bilan du CEP 2023

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Quel public pour quel opérateur CEP en Île-de-France ?

- Le Conseil en évolution professionnelle est un service gratuit, neutre, confidentiel et accessible à chaque actif qui souhaite faire le point sur sa situation professionnelle.
- Il permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faciliter les projets d'évolution professionnelle, de reconversion, de formation et de recherche d'emploi.
- Cinq structures accompagnent les actifs en fonction de leurs statuts. Elles sont présentes dans toute la France, selon un découpage régional. En Île-de-France, il s'agit de l'Apec, Avenir Actifs (ex Groupement Evolution, composé de Talent solutions TINGARI, Catalys Conseils, ID Formation), les Missions Locales, Cap Emploi, France Travail (ex Pôle emploi).

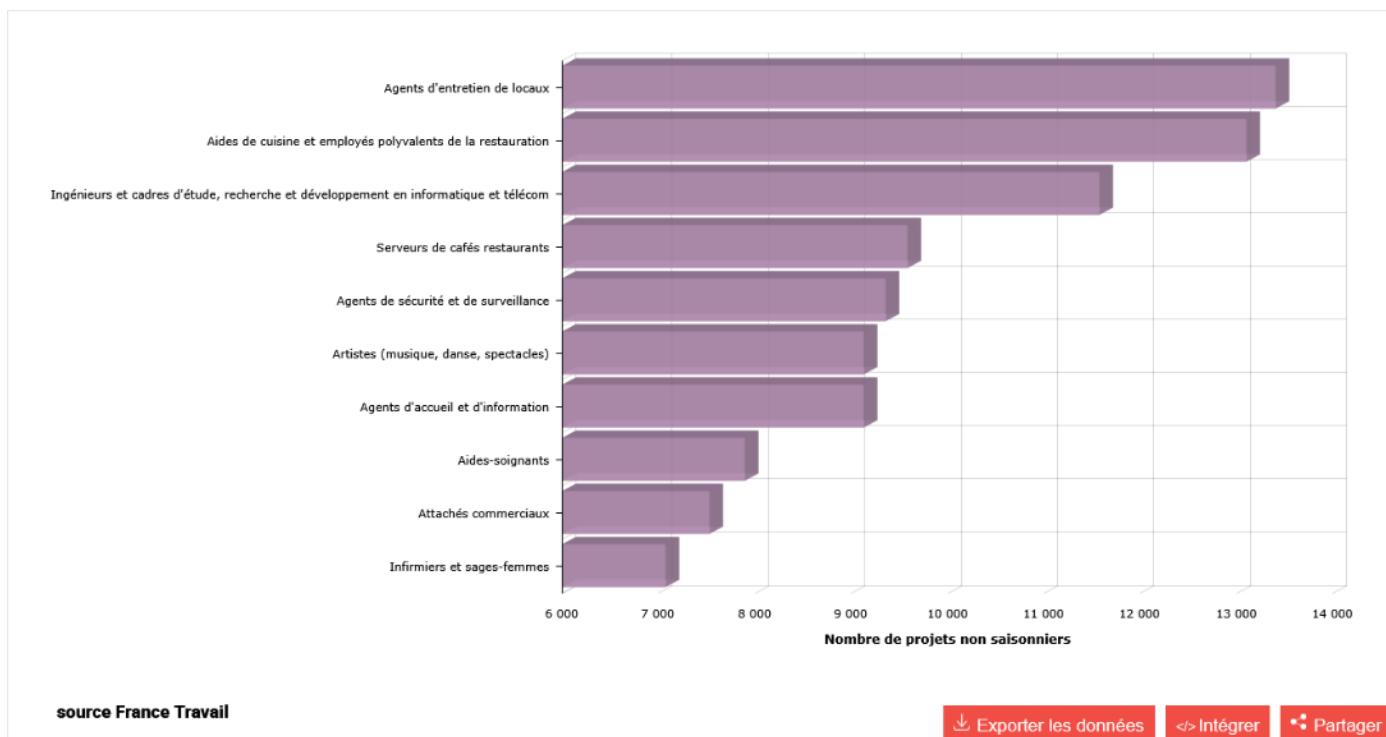
Ce tableau synthétique vise à simplifier l'identification des interlocuteurs possibles. Il n'a pas vocation à être exhaustif.

OPÉRATEURS CEP PUBLICS	APEC	AVENIR ACTIFS (EX GROUPEMENT ÉVOLUTION)	MISSION LOCALE	CAP EMPLOI	FRANCE TRAVAIL (EX PÔLE EMPLOI)
Jeune de 16 à 25 ans déscolarisé	Si jeune diplômé (à partir de bac +3 et jusqu'à 2 ans après le diplôme enseignement supérieur)	Non prioritaire	Public cible	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si freins sociaux prédominants : délégation auprès de la Mission Locale
Demandeur d'emploi	Si cadre	Non	Si jeune âgé de 16 à 25 ans	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi après inscription à FT.	Public cible
Salarié du secteur privé	Si cadre	Public cible	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Non
Cadre actif	Public cible	Non prioritaire	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Non
Indépendant, artisan, autoentrepreneur, profession libérale	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Public cible	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si disponible pour la recherche d'emploi
Actif du secteur public	UNIQUEMENT SI projet vers un métier de cadre du secteur privé	Si contrat de droit privé	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si contractuel de droit public et demandeur d'emploi
Intérimaire	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Public cible sans minimum d'heures	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si disponible pour la recherche d'emploi
Intermittent du spectacle	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Non prioritaire	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Public cible France Travail Spectacle Paris 15 ^e et St Denis
Contact	www.apec.fr 0809 38 12 12 (numéro vert)	www.mon-cep.org 0800 945 940 (numéro vert)	annuaire.arni-idf.org	www.cheops-ops.org	www.francetravail.fr/region/ile-de-france 39 49

Transitions Pro Île-de-France - 2 ter bd St Martin - 75498 Paris Cedex 10 - 01 44 10 58 58 - www.transitionspro-idf.fr



CEP-15-02026



source France Travail

Exporter les données

Intégrer

Partager

Top 10 des métiers les plus recherchés hors saisonniers en Île-de-France en 2025

Source BMO France Travail

Annexe 4 : Témoignages

Témoignages d'actifs en reconversion. Cités dans « Projets de transition professionnelle : les métiers de l'artisanat - Transitions Pro IDF septembre 2024

“J'avais l'idée de venir en aide aux autres, après financièrement je ne pouvais pas me permettre de quitter mon emploi et de partir comme ça en formation. Donc le dispositif PTP de Transitions Pro était indispensable. J'ai été accompagné par un CEP pour remplir le dossier. À la fin de la session de formation on avait déjà beaucoup d'offres d'emploi, il y a énormément de demandes. J'ai trouvé très rapidement un poste d'ambulancier. Je suis très à l'aise actuellement et j'aime beaucoup mon métier.”

Freddy, 29 ans

Anciennement manager de rayon, bénéficiaire du PTP pour le métier d'ambulancier

“Je travaillais dans mon entreprise depuis plus de 10 ans, je savais que je voulais m'orienter vers la beauté mais je ne savais pas quoi précisément. Au moment de remplir mon dossier PTP, j'ai vu que pour ouvrir son entreprise il fallait un CAP. A ce moment-là j'ai pu voir des options que je ne connaissais pas comme prothésiste ongulaire, je les ai ajoutés à ma demande. J'ai eu mon CAP en soins du corps, et ensuite un CQP en prothésiste ongulaire. Tout s'est fait de manière assez fluide, à la fin de ma formation j'ai quitté mon employeur pour ouvrir ma structure. Ça fait 1 an aujourd'hui que j'ai ma propre entreprise, ça a été plutôt simple. Mais je pense quand même qu'il faudrait rendre les renseignements plus accessibles concernant la reconversion professionnelle, car c'est une super opportunité.”

Yashoda, 34 ans

Anciennement Directrice d'une boutique de vêtements, bénéficiaire du PTP dans l'esthétique

“J'avais envie de me reconvertis depuis quelques années, je faisais déjà beaucoup de pâtisserie à côté. Je ne me sentais plus épanoui au bureau, j'me suis dit c'est le moment. Je me suis renseignée auprès de l'APEC, et on m'a expliqué les solutions pour faire une reconversion dans de bonnes conditions, alors je me suis lancée. La formation s'est très très bien passée, j'ai rien à dire, ça a vraiment comblé mes attentes. Quand on est bien accompagnée comme ça a été mon cas avec l'APEC, c'est un soulagement, et ce que permet Transitions Pro c'est super. C'est un vrai soutien, un support. Après ma deuxième formation, j'aimerais travailler un peu dans le domaine et ensuite monter ma propre entreprise.”

Sarah, 36 ans

Anciennement attachée commerciale et administrative, bénéficiaire du PTP en boulangerie

ensuite s'est très bien passée, ça fait un an que je travaille en tant que peintre décorateur auprès de mes nouveaux employeurs, qui m'ont recruté à l'issue du stage réalisé chez eux.

En parallèle, j'ai créé mon statut d'auto-entrepreneur, mais pour le moment le salariat c'est plus sécurisant. J'ai pu avoir recours quelques fois à mon statut, pour certaines missions ça permet d'être plus flexible sur les contrats. »

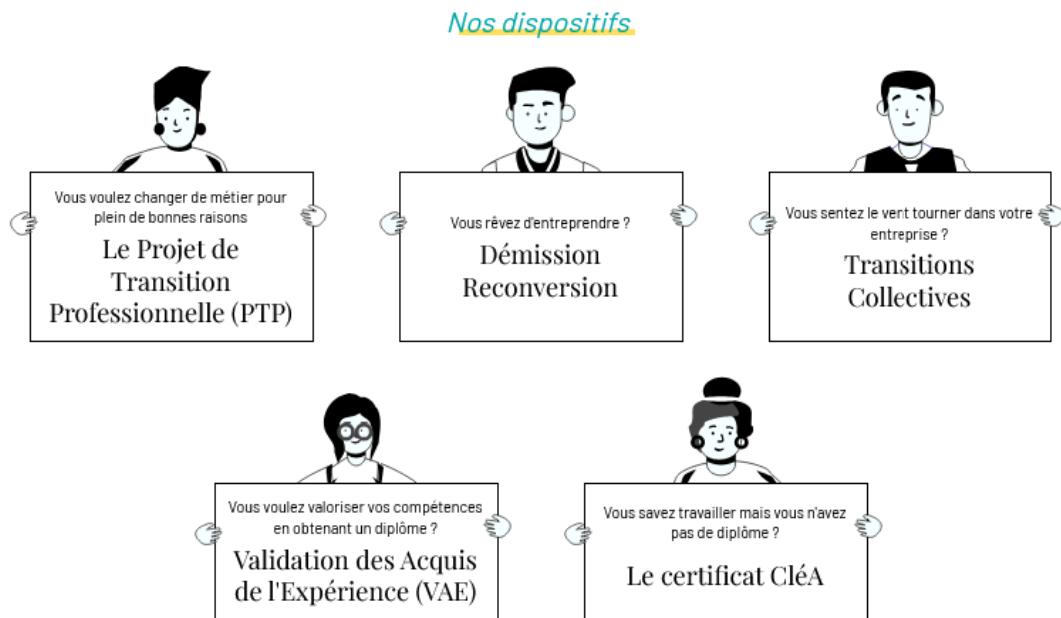
Anne-Sophie, 35 ans

Anciennement agente de maîtrise, bénéficiaire du PTP dans la peinture décorative

Comparaison des pages d'accueil de sites

consacrés à l'orientation sur la cible adulte

Page d'accueil de Transitions Pro



Page d'accueil – sommaire du site de reconversion Nouvelle vie professionnelle



Annexe 5 : Liste des membres de la commission

Président

Philippe LENGRAND

Rapporteure

Anne Sophie DE BOULOIS

Marc-Antoine AYELA

Patrice BEDOURET

Leila BELILI

Christiane BESSARD

Gisèle BILLARD

Géraldine CARBONELL

François CHARLES

Hervé CUILLANDRE

Cédric DAWNY

Abdelaali EL BADAOUI

Mireille FLAM

Eric FORTI

Odile FREMIN

Virginie GRIMAUT

Maya HAGEGE

Mathieu HERVE-BARROUYER

Irène HUARD

Grégoire LECLERQ

Annie LECULEE

Séverine LEMIERE

Valérie LESAGE

Catherine LESTERPT

Hélène MILOT-DURIN

Dominique OLIVIER

Laurent PILLARD
Dominique PINEAU
Jocelyne PSZCZOLKOWSKI
Christian ROSSIGNOL
Clément TORPIER
Martine VALLETON.

Chargée de mission : Laurence REGLE.

Confidential

Annexe 6 : Remerciements

Nous remercions chaleureusement les contributeurs qui par leurs expériences et expertises, nous ont aidé à mener à bien notre réflexion.

Les qualités et fonctions et personnes citées le sont au moment de leur audition :

- **Messieurs Jean-Marc MORMECK et Irvin BIDA**, respectivement directeur général et directeur général délégué de l'agence Oriane - Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation - et **Madame Anne-PERE-BRILLAULT**, secrétaire générale en charge de l'orientation d'Oriane.
- **Madame Claire PEUVERGNE**, Directrice Emploi-Formation de l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) à l'Institut Paris Région (IPR).
- **Messieurs Christophe JURKEW, Franck MARTIGNONI et Stéphane MAAS**, respectivement Président, Vice-président, et Directeur de Transitions PRO Île-de-France.
- **Monsieur Ibrahim MESSAOUDEN**, Vice-président du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) d'Île-de-France.
- **Messieurs Olivier LAS VERGNAS**, délégué à l'insertion, la formation et l'activité professionnelle de la Cité des sciences et de l'industrie et secrétaire général du réseau international des Cités des métiers et **Monsieur Rafael RICARDOU**, Secrétaire Général du Réseau International des Cités de métiers et Directeur de la Cité des métiers de Paris-La Villette.
- **Madame Caroline RIFFARD**, Directrice régionale adjointe en charge de la Stratégie et des Relations Extérieures à France Travail.
- **Monsieur Eric SOUBRANE et Philippe OLIN**, respectivement directeur régional des et Chargé de Mission Partenariats de Avenir Actifs en Île-de-France.
- **Madame Mélanie CACHET**, directrice de cabinet de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIETTS).
- **Monsieur Jérôme BOILLAT**, délégué général de l'Association Régionale des Missions Locales (ARML).
- **Monsieur Philippe BROUSSE**, directeur général adjoint de la Mission locale de Paris.
- **Messieurs Bruno GROLLIER et Cédric LEMAINE**, respectivement directeur Cap emploi 91, et adjoint de direction Cap emploi 94.

Annexe 7 : Glossaire

APEC	Agence pour l'Emploi des Cadres
ATpro	Associations Transitions Professionnelles
BOEH	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
CARIF-OREF	Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation/Observatoire Régional Emploi Formation
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CEJ	Contrat d'Engagement Jeunes
CEP	Conseil en Evolution Professionnel
CIDJ	Centre d'Information et Documentation Jeunesse
Cléa	Certificat de Connaissances et de Compétences Professionnelles
CMQ	Campus des Métiers et Qualifications
CNEFOP	Conseil National Emploi Formation Orientation Professionnelle
CPF	Compte Personnel de Formation
CPRDFOP	Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
CREFOP	Conseil Régional Emploi Formation Orientation Professionnelle
DARES	Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques
DEFM	Demande d'Emploi en Fin de Mois
DRIEETS	Directions Régionales Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
EDEC	Engagement pour des Développement de l'Emploi et les Compétences
EDI	Espaces Dynamiques d'Insertion
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FDMC	Fédération des matériaux de construction
GPEC	Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences
IAE	Insertion par l'Activité économique

NEET	Jeunes qui ne sont Ni Emploi, ni en Etudes, ni en Formation
MEDEF	Mouvement des Entreprises de France
OETH	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
ONISEP	Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions
OPCO	Opérateur de Compétences
OTLV	Orientation Tout au Long de La Vie
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMSMP	Période de Mise en Situation Professionnel
POEC	Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective
PRIC	Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RJA	Revenu jeune actif
SPRO	Service Public Régional d'Orientation
TPE	Très Petites Entreprises

Annexe 8 : Bibliographie

Région Île-de-France

- Rapport pour le conseil régional n° CR 2024-048 de la mission d'information et d'orientation relative aux actions régionales en faveur de la formation professionnelle présenté par Jean-Roger DAVIN, Rapporteur de la Mission et Cécile DUMAS, Présidente de la Mission (novembre 2024)
- Oriane Île-de-France 2024

Région Île-de-France - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités

- Comité Régional pour l'Emploi d'Île-de-France - Feuille de route 2025-2027 (16 mai 2025)

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DRIEETS) - France Travail - Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES)

- Les inscrits à France Travail en Île-de-France au 1 trimestre 2025
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au troisième trimestre 2024

Institut National de la Statistique et des Etudes (INSEE)

- La situation sur le marché du travail des bénéficiaires du RSA à fin 2024- Insee Analyses - n° 108 - Avril 2025

France Travail

- Les entrées en formation des demandeurs d'emploi au 1er trimestre 2024 Statistiques et indicateurs – novembre 2024

France Travail - Statistiques Mensuelles du Marché du Travail (STMT), Données brutes

- Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail par Région - France entière - Janvier 1996 à Mars 2025 - Données brutes

Transitions Pro Île-de-France

- Projets de transition professionnelles : les métiers de l'artisanat - septembre 2024
- Rapport annuel 2023-2024 de la mission de suivi du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) en région Île-de-France et sa synthèse (juin 2023 à juin 2024)
- Rapport CEP : l'essentiel à retenir - juin 2023 à juin 2024
- Etude 2023 sur le projet de transition professionnelle
- Etude sur le certificat Cléa - Témoignages et bilan 2021 - Témoignages et bilan des sortants 2021
- Etude sectorielle Jeux olympiques et paralympiques - Les besoins en recrutement 2021- 2023 des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (octobre 2023)
- Le projet de transition professionnelle : faire face des métiers en mutation (avril 2022)
- Les reconversions vers le secteur sanitaire et social 2019 - 2022 : synthèse et chiffres clés

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPH)

- Guide de l'accompagnant des personnes en situation de handicap invisible - 20 mars 2023

Institut Paris Région (IPR) (en collaboration avec France Stratégie et la DARES)

- Les métiers en Île-de-France : quelles perspectives de recrutement d'ici 2030 - 14 décembre 12023

Réseau International Cités des Métiers (RICDM)

- Impact social et sociétal des RICDM et des CDM - Analyse du corpus suite à l'enquête réalisée : observations et tendances (2022)

HAL – Open Science

- Conseil en matière d'évolution professionnelle : retour d'expérience de trois décennies des plateformes « Cité des métiers » à Paris La Villette - Eté 2021

Olivier Las Vergnas, Pascaline Albaret, Raphaël Ricardou

Supplément du magazine de l'ANDRH n°631 - mai 2024

- A la découverte de la Cité des Métiers - Interview de Rafaël Ricardou, chef de département Cité des métiers.

Assemblée nationale

- Rapport d'information déposé en application de l'article 145-7 alinéa 3 du règlement, par la commission des affaires sociales en conclusion des travaux de la mission sur l'évaluation de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, n° 4922, déposé le mercredi 19 janvier 2022.
- Rapport d'information n°1694 déposé le 9 juillet 2025 par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur les dispositifs publics d'accompagnement des reconversions professionnelles.

Oecio – Région de France

- Le service public régional de l'orientation : bilan et perspectives (octobre 2024) - Pilote du rapport : Sébastien Levy Prudent - Co-auteurs : Amandine Carayol, Dimitri Forges, Armand Geslot, Christophe Salmon.

Régions de France

- Dépenses totales formation et apprentissage (2018).



CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Email : ceser@iledefrance.fr

www.ceser-iledefrance.fr